



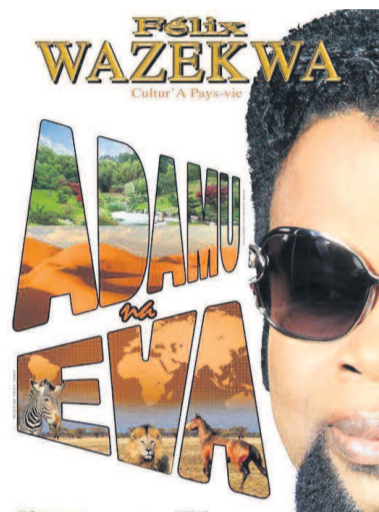
200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1827 JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013

MUSIQUE

L'album Adamu na Eva sur le marché du disque



La sortie du nouvel opus de Félix Wazekwa est prévue pour ce jeudi. Il succède à l'album « Mémoire ya nzambe » sorti en 2010 et au single « Haut les mains » largué sur le marché en 2011. Félix Wazekwa justifie le choix du titre par le fait qu'il rappelle que tous les êtres humains sont les descendants de ces deux premiers êtres humains. Le but de l'album, soutient-il, est de rappeler que nous sommes tous des frères quelles que soient nos différences de peau, de race ou de langue. « On va vous appeler », les chansons « Livre saint », « Boxeur K.O » ou encore « Nzoy » comptent au nombre des titres que contient ce nouvel album censé replacer Félix Wazekwa sur orbite après un long moment d'hibernation.

Page 14

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe déjà à Rabat pour défier FUS

Qualification en poche depuis sa victoire sur Entente Sétif d'Algérie le 14 septembre à Lubumbashi, le TP Mazembe joue le 21 septembre à Rabat contre Fath Union Sport (FUS) du Marco en dernière journée de la phase des poules de la 10e édition de cette compétition. Le coach Patrice Carteron a emmené vingt six joueurs pour ce match important. « Nous devons terminer en tête du classement et c'est ce que le président et tous les supporters attendent de nous », a-t-il confié avant le départ pour Rabat. L'on rappelle que Mazembe est premier du groupe B avec dix points engrangés suivi de CA Bizertin de Tunisie (huit points) et FUS avec cinq points alors qu'Entente Sétif d'Algérie est lanterne rouge avec trois points.

Page 14

Grève des médecins

Service minimum dans les hôpitaux publics



Entrée principale de l'hôpital de référence de Kinshasa, ex Mama Yemo

« Les médecins constatent que rien n'est fait et que le gouvernement gagne du temps ». Ces propos du secrétaire général du Syndicat national de médecins (Synaméd) traduisent l'exaspération du corps médical face aux tergiversations du gouvernement à donner une suite favorable à ses revendications lesquelles gravitent essentiellement autour de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles. Tout en appelant ses affiliés à « prendre leurs responsabilités », le Synaméd s'est toutefois résolu d'assurer le service minimum dans deux hôpitaux de la capitale, à savoir la clinique kinoise et l'hôpital général de référence de Kinkole. Une démarche que n'approuve pas le Syndicat des médecins du Congo, un autre syndicat concurrent, qui a invité ses membres à continuer de prêter en attendant l'aboutissement des négociations entreprises avec le gouvernement.

Page 12

Justice

Plaidoyer pour la réactualisation de l'arsenal juridique congolais

Pour le projet Afrimap et l'ONG Osisa, la RDC qui est encore loin d'être un État de droit est appelée à récupérer son rôle régalié de planification et veiller à une indépendance plus effective du pouvoir judiciaire. Dans un récent rapport publié à ce sujet, les deux structures révèlent une mauvaise distribution de la justice en RDC tout en dénonçant les pressions constantes que subissent les magistrats dans l'exercice de leur fonction de la part du pouvoir exécutif. Pour les deux associations, l'actualisation de l'arsenal juridique congolais s'impose afin de permettre une adéquation entre les lois de la République et la Constitution ainsi que les différents traités internationaux que le pays a ratifiés. Dans cette optique, une évaluation de l'état d'application du Plan national d'actions de réforme de la justice est vivement recommandée.

Page 12



Radio Okapi/ Ph. John

TRAITEMENT ANTIRETROVIRAL

La RDC lance le guide de nouvelles lignes directrices

Ce nouveau guide de traitement contre le sida vise à réduire de moitié la transmission sexuelle, les infections parmi les consommateurs de drogues injectables et la mortalité maternelle liée au VIH mais aussi à éliminer les infections parmi les enfants. Grâce à ce nouveau traitement, quinze millions de personnes vivant avec le VIH-sida vont être mises sous traitement antirétroviral d'ici 2015, explique l'administrateur national VIH-sida OMS. Le nouveau guide recommande seulement la prise d'un seul comprimé une fois par jour aux personnes atteintes. Inscrits dans le processus d'atteinte de l'objectif d'une génération sans sida, de tels progrès devront dorénavant permettre aux enfants et aux femmes enceintes d'accéder au traitement plus tôt et dans des conditions plus sûres.

Page 12

ÉDITORIAL

Salubrité

Alors que tout naturellement la saison des pluies succède à la saison sèche, le problème de la salubrité reprend tout aussi naturellement sa place dans l'échelle des préoccupations congolaises. Avec ce constat affligeant que rien ou presque n'ayant été fait dans ce domaine dans ce temps de l'année où il eut été facile d'agir, la situation a empiré dans la plupart de nos villes.

La tentation facile, devant un pareil constat, est d'accuser les autorités de laxisme, d'indifférence, de paresse, de désintérêt pour la santé publique, de non assistance à personne en danger, de mauvaise gestion des fonds affectés à la salubrité, etc. etc. Mais la réalité, si l'on y réfléchit bien, est toute autre: car ce n'est pas la puissance publique qui pollue les rues et les cours d'eau en y jetant ses déchets, mais ce sont les citoyens eux-mêmes; et la situation ira se dégradant inexorablement, quelle que soit l'ampleur des budgets affectés au nettoyage des voies urbaines et des rivières qui traversent les agglomérations si, à la base même de la société, ne s'impose pas cette évidence que chacun est responsable de son environnement.

Ce qui précède ne signifie pas que les administrations et les services publics n'ont aucune responsabilité dans la dégradation de ce même environnement, mais seulement qu'avant de s'en prendre aux autorités en leur reprochant de ne rien faire ou presque, les simples citoyens que nous sommes seraient bien avisés de prendre la mesure de leur propre responsabilité. Croire, en effet, que la situation très dégradée des villes et des villages du Congo peut se corriger sans que chacun, à sa place, dans sa parcelle, dans son quartier, prenne les dispositions nécessaires pour ne plus jeter ce qui devrait être entreposé, puis détruit relève du rêve, de l'utopie.

Si l'on admet avec les spécialistes de l'environnement que l'accumulation des déchets à proximité immédiate des habitations constitue une menace mortelle pour nombre de familles, il faut en conclure qu'une vaste campagne nationale devrait être lancée sans tarder afin de changer les mauvaises habitudes de la population. Les moyens de communication de masse étant devenus ce qu'ils sont, est-il impossible d'agir dans ce sens alors que le changement de saison rend la menace plus évidente que jamais ?

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La Pologne et le Congo entendent développer des relations économiques

Pour matérialiser la volonté des deux États, une délégation composée de dix-huit hommes d'affaires polonais accompagnés de leur vice-ministre des Affaires étrangères, Beata Stelmach, ont été reçus le 18 septembre à Brazzaville par le ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Raphaël Mokoko. Aujourd'hui à Pointe-Noire, en compagnie du ministre délégué du Plan et de l'Intégration, la vice-ministre polonaise préside un forum économique. Celui-ci concerne les hommes d'affaires congolais et polonais. L'industrie lourde, les mines, les nou-

velles technologies, l'agriculture et la formation qualifiante sont, entre autres, les secteurs concernés par ce partenariat qui cadre avec la volonté du gouvernement de ce pays de s'ouvrir à l'Afrique et particulièrement au Congo. « *La Pologne et le Congo ont plusieurs points communs à développer, en particulier dans le domaine de l'économie. J'ai amené des hommes d'affaires évoluant dans des petites, moyennes et grandes entreprises de mon pays pour développer ces échanges économiques. La distance que nous avons parcourue depuis notre*

pays jusqu'ici prouve l'importance que nous accordons à notre relation diplomatique », a déclaré la vice-ministre polonaise des affaires étrangères, Beata Stelmach.

Cette visite de travail fait également suite à la visite du ministre congolais de l'Économie et des Finances effectuée en mai dernier en Pologne.

Avant de rentrer dans leur pays le 21 septembre comme prévu dans le programme officiel, ces hommes d'affaires polonais s'entretiendront également avec plus d'une dizaine d'autres ministres congolais.

Lopelle Mboussa-Gassia

KOUILOU

Le député de Kakamoeka satisfait de l'évolution des chantiers

Lors de sa descente parlementaire effectuée du 7 au 16 septembre à Kakamoeka, le député Alexandre Mabiala, accompagné des chefs de villages, a pu apprécier les nombreux chantiers entamés par le gouvernement dans cette sous-préfecture et ses environs.

Au cours de sa descente parlementaire, le député a procédé à la visite des chantiers routiers et d'infrastructures qui se réalisent dans les vingt-six villages et communautés composant la sous-préfecture de Kakamoeka, notamment la route Malélé-Kakamoeka-Bioko qui passe par le village Sounda, longue d'environ 80 km. « *La réalisation de cette route fait partie de l'une des promesses de campagne du chef de l'État faite aux populations de cette sous-préfecture en 2009* », a déclaré avec une certaine satisfaction, Alexandre Mabiala. Il a également visité les travaux de construction de sept établissements scolaires.

Ainsi le député a pu rendre compte à ses mandants des travaux de la dernière session ordinaire de l'Assemblée nationale avant de commenter le message à la nation du chef de l'État adressé au Parlement réuni en congrès. Sur sa lancée, l'orateur a invité les populations des dif-



Le député Alexandre Mabiala (au centre) visite le chantier de la route Malélé-Kakamoeka-Bioko

férents villages visités à participer massivement aux opérations de recensement administratif en cours.

Pour leur part, les populations ont formulé quelques doléances auprès du député, à savoir les difficultés qu'ils rencontrent pour l'évacuation des produits agricoles par voie routière et par voie fluviale, l'insuffisance du personnel enseignant, l'absence d'un centre de santé intégré et de personnel médical. « *Nous souhaitons que la réalisation de la route*

Malélé-Kakamoeka-Bioko soit suivie de la mise à flot d'un bateau pour transporter nos produits agricoles comme cela avait été promis par le président de la République », a signifié Ghislain Loemba, chef du village Louvoulou.

Signalons que la sous-préfecture de Kakamoeka, située dans le Kouilou profond et accessible par voie terrestre et fluviale, est l'une des plus enclavées de la République du Congo.

Séverin Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONGO - BANQUE MONDIALE

L'amélioration des conditions de vie au cœur de la coopération

Restructurer le secteur de l'électricité, résorber les quartiers précaires, et aider les jeunes œuvrant dans le secteur informel, ce sont les principales motivations de la séance de travail du 17 septembre à Brazzaville entre le ministre congolais chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands Travaux, Jean-Jacques Bouya, et la Banque mondiale (BM).

Ces questions ont été abordées pour résoudre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations. Durant deux heures, les deux parties ont échangé entre autres sur la restructuration du secteur de l'électricité. À ce sujet, le directeur des opérations de la BM pour la RD-Congo et le Congo, Eustache Ouayoro, a indiqué que les grands investissements réalisés par le gouvernement devaient servir à la population congolaise. À cet effet, 37,5 mil-



Jean-Jacques Bouya (au centre) lors de la séance de travail

liards FCFA seront déboursés pour financer ce programme qui débute en juin. « Nous travaillerons sur ce dossier afin que ce programme soit mis en œuvre d'ici juin. Quand nous avons rencontré le chef de l'État avec notre vice-président, il s'est engagé à ce que nous accompagnions le Congo dans ce processus en vue de régler la question de la distribution », a fait savoir Eustache Ouayoro.

Environ 375 milliards FCFA pour développer les quartiers précaires. Rendre fonctionnels les voies d'écoulement des rivières, les voiries urbaines, les centres de santé, tel est l'objectif fixé par le Congo et la BM, en vue de contribuer au développement des quartiers périphériques. Eustache Ouayoro a affirmé, à l'issue de cette séance de travail, que la BM apporterait son expertise en soutenant vivement ce programme,

vu que les habitants de ces quartiers sont les plus affectés par les conditions météorologiques et sanitaires. « Nous commencerons avec un programme de 200 milliards FCFA sur 10 ans pour résorber les quartiers précaires. Beaucoup de Congolais vivent dans des quartiers précaires, c'est une situation difficile, car ces populations subissent des inondations et plusieurs phénomènes liés à l'environnement.

Ces gens vivent pour la plupart dans les zones où ils ne devraient pas habiter. Nous nous sommes mis d'accord avec le ministre qu'il était important de développer un programme prioritaire pour ces quartiers précaires. Cela signifie également qu'il faut savoir gérer l'urbanisation des deux principales villes du Congo et éviter les occupations anarchiques des terrains », a déclaré le directeur des opérations de la BM.

Dans le même cadre, le conseil d'administration de la BM contribuera à la formation des jeunes Congolais œuvrant dans le secteur informel, ou n'ayant pas achevé leur scolarité, afin que ceux-ci se prennent en charge.

Cette formation, selon les représentants de la BM, servira à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Notons que ces travaux se sont déroulés en présence de la représentante de la BM au Congo, Sylvie Dossou-Kouamé.

Josiane Mambou-Loukoula

DOMAINE PUBLIC

Le ministre Mabiala remet de l'ordre sur le site de l'ex piscine Doll

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a installé le 17 septembre, en présence du secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibela, la société de fabrication et de pose de pavés, Beli Sasha, sur ce terrain appartenant à la mairie, et actuellement occupé par un particulier.

Installée depuis le 14 septembre, la société burkinabé Beli Sasha attendait l'autorisation des autorités pour installer son matériel avant de fabriquer les pavés devant servir au pavage de ruelles et avenues dans la ville capitale. En effet, ce terrain d'environ 5.850 m² situé au 146 de la rue Lagué à Mougali, communément appelé « Piscine Doll » avait été attribué à la commune mixte de Brazzaville, selon l'arrêté 2703 du gouverneur de l'Afrique équatoriale française Congo.

Contrairement au principe de droit stipulant que les biens de la municipalité ne peuvent être aliénés qu'après délibération du conseil municipal, ce terrain avait un propriétaire, Michel Fadoul El Achkar, de nationalité libanaise. Ce dernier aurait acquis le terrain à partir de la succession de la famille de Robert Romain Koussangata, mais qui n'a produit, d'après le ministère, aucun titre de sa propriété dûment signé par les autorités. Il n'existerait pas non plus d'acte portant cession de la part de la mairie de Brazzaville au profit de la famille.

Le seul document produit serait le jugement de la succession Kahounga qui autorise la vente de ce terrain à Michel Fadoul El Achkar. Pour le ministre Pierre Mabiala, « Même s'il y a jugement, il devrait retracer la traçabilité foncière pour montrer qu'au départ c'est M. Koussangata qui, du fait de son décès, a provoqué l'ouverture de la succession, donc de la famille Kahounga, qui est parvenu par la suite à vendre ce terrain. Dès le départ les choses ont été faussées parce qu'on ne peut pas occuper une parcelle de terrain de la sorte, quand on sait que depuis 1956, ce terrain a fait l'objet d'une attribution municipale coloniale. Finalement, ce jugement n'est venu que consolider un non droit parce qu'en matière de droit foncier, si vous portez l'affaire devant une juridiction, vous devez d'abord prouver que vous êtes propriétaire ». Il a insisté sur le fait que la justice en matière de droit foncier, ne crée pas le droit de propriété, mais ne fait que le constater et le consolider. « Nous sommes venus dire à tous ceux qui se sont amusés à occuper ce bien que le terrain ne leur appartient pas, même si, par ailleurs, il y a un titre foncier. Que vaut un titre foncier appartenant à un particulier sur un bien de l'État qui est imprescriptible ? Sur ce terrain, l'État a un projet très important d'installation d'une usine de fabrication de pavés », a-t-il ajouté.



Pierre Mabiala installant la société Beli Sasha

Certains agents du cadastre indexés Parmi les documents ayant permis à Michel Fadoul El Achkar d'obtenir le titre foncier, figurent le procès-verbal du plan de bornage délivré par la direction départementale du cadastre et affaires foncières de Brazzaville. « Vous vous permettez de venir vous amuser à faire des travaux d'appointage et à établir un plan de bornage qui a permis l'établissement du titre foncier pour 16 570 m², donc plus d'un hectare et demi en pleine ville à Brazzaville. Pour cette famille l'acte de base c'est le jugement, mais pour nous l'acte juridique

de base c'est l'arrêté colonial », a martelé Pierre Mabiala. Le ministre a, par ailleurs, demandé au directeur départemental d'utiliser le principe du parallélisme consistant à annuler ce procès-verbal afin que le titre foncier ne serve plus à rien. « À partir du moment où vous annulez le plan de bornage, que deviendra le titre foncier ? Il n'a plus de valeur puisque le document de base est annulé. Chez moi, les truanderies foncières dans le cadre d'obtention de documents d'appointage, des documents qui sont faux pour justifier telle ou telle propriété foncière, ne passent pas. Ceux

qui le font, seront toujours rattrapés comme M. Fadoul et ses vendeurs parce que ce n'est pas leur propriété », a-t-il conclu. Rappelons que le jugement portait sur l'ouverture de succession et paiement, et non sur l'origine ou le règlement de la propriété. L'arrêté portant attribution de certaines propriétés à la commune mixte de Brazzaville a, quant à lui, été signé le 18 septembre 1956. Il concerne, entre autres, la piscine Doll, la pépinière (actuel jardin) municipale, les bureaux de Bacongo et le stade Marchand.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO/NTIC

Une formation gratuite en réseaux sociaux organisée à Brazzaville

Une formation gratuite en réseaux sociaux se déroule, depuis avant-hier à Brazzaville. Elle intéresse notamment les jeunes et permet aux participants d'apporter à partir de ces nouveaux médias (Facebook, Twitter, LinkedIn et Intagram), un changement dans la conscience collective des Occidentaux, qui perçoivent l'Afrique sous l'angle des violences, des dictatures et des famines. Organisée par l'Association Real African News (RAN) cette formation est placée sur le thème « Mieux communiquer sur les réseaux sociaux ». Regroupant plus de 300 participants qui vont apprendre ou approfondir leurs connaissances sur ces quatre médias sociaux les plus utilisés sur le web. Dans son exposé inaugural, M. Adebayo Olanewayu a défini le réseau social comme un canal de communication en ligne que l'on utilise pour partager des informations à une ou plusieurs personnes. Il permet également aux amis et aux familles vivant à

l'étranger de se rapprocher, a-t-il dit. Indiquant la différence entre ces quatre réseaux sociaux les plus utilisés, l'orateur précisé que Facebook fait un rapprochement entre amis pour parler notamment de leur vie amoureuse, partager des photos et des vidéos. Ici, l'internaute est techniquement capable de créer un événement lui-même.

Le réseau Twitter, quant à lui, s'est vite développé en 3 ans, a dit M. Adebayo, avant de relever l'avantage de ce réseau : « on donne rapidement une information courte sur une personnalité en quelques mots », a-t-il affirmé. Selon lui, « pour donner de l'importance à l'événement que l'on veut



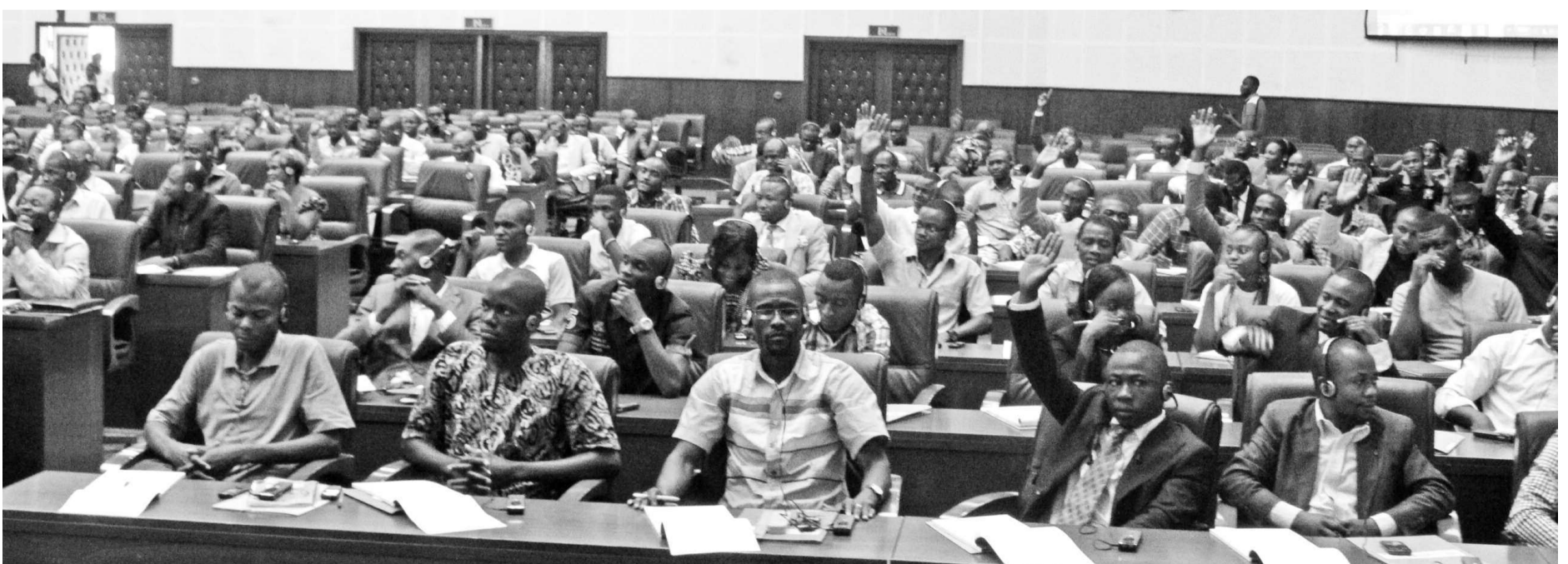
partager, l'internaute doit le souligner », ajoutant qu'un Tweet doit avoir 140 caractères pour aller vite.

Quant au réseau LinkedIn, il est utilisé par les professionnels qui communiquent notamment sur les affaires et les emplois et posent leur curriculum vitae. Ce réseau, rapproche les collègues de classe, de service qui discutent entre eux dans le cadre de leur métier, a expliqué le président de RAN.

Parlant de Instagram, l'un des quatre réseaux énumérés, il a soutenu qu'il fait passer le message avec images et un commentaire de plusieurs mots. L'endroit où l'image a été prise par celui qui partage cette information est également précisé.

Notons que M. Adebayo Olanewayu, est un nigérian basé aux USA. Il dit se battre aux côtés des Occidentaux pour leur permettre de comprendre que l'Afrique a des intelligences, une élite capable de changer ou faire bouger les choses.

Les organisateurs ont dit être débordés par les participants dont environ quatre cents ont été enregistrés, contre trois cents estimés, au départ.



ARTISANAT

La vannerie, un métier au service du développement durable

Albert Luvila est un vannier qui a commencé à exercer son métier depuis 1975 au village Makana, dans le département du Pool. Lors de l'entretien avec Les dépêches de Brazzaville, il n'est pas peu fier de parler d'une expérience encourageante.

Grâce à son art, Luvila met sur le marché différents types de meubles : salons vedettes, fauteuils, tablettes, chaises, tables à manger, étagères, moutètes, lits, armoires, paniers à base de liane, de rotin, de bois ou de planches.

Au fil du temps, l'artisan a su perfectionner son travail au point qu'aujourd'hui ses œuvres ont une finition irréprochable bien qu'exposées aux intempéries naturelles. Depuis 1989 Albert Luvila occupe le plein air du rond point de Bifouiti, à Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. L'endroit est connu des Congolais et des étrangers en séjour à Brazzaville qui y accourent pour passer commandes.

Évoquant le rôle de l'État dans l'accompagnement des artisans, Luvila dit avoir apprécié l'initiative du ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) à travers le projet de construction du village artisanal qui lui rappelle



Albert Luvila en plein travail

celui d'Algérie. « Je pense que l'idée de rassembler les artisans en un seul endroit n'est pas mauvaise. Mais le nombre limité d'artisans dans chaque discipline ne nous encourage

pas. Je suggère au gouvernement de construire encore d'autres villages artisanaux en dehors de celui de Tsélambo afin de satisfaire tous ceux qui œuvrent dans le domaine de l'art. »

grandement ouverte. »

Comme tout métier évoluant dans l'informel, la vannerie n'échappe pas aux difficultés comme il le reconnaît. En dehors du manque d'atelier, l'artisan évoque celui d'un magasin de stockage et d'exposition.

Au nombre des souvenirs, Albert Luvila a souligné sa participation à l'exposition-vente qui s'était tenue à Paris en 2006 même si, ajoute-t-il, non sans amertume : « Sur les 2 millions 850 mille Fcfa, seulement 850 mille FCFA nous ont été versés en trois tranches pendant trois années. Jusqu'aujourd'hui la somme restante n'est pas encore payée. J'ai de sérieux ennuis avec certains artisans qui réclament leur argent ». L'artisan qui dit avoir introduit des requêtes au cabinet ministériel ne manque pas d'espoir.

Les œuvres d'Albert Luvila sont appréciées par des nationaux et des étrangers en plus de ce que, comme il l'affirme « L'interdiction des sachets sur les marchés congolais permet aux paniers en liane de s'écouler facilement. Nous recevons beaucoup de commandes pendant les fêtes de fin d'année. »

La vannerie a encore de beaux jours devant elle car, aujourd'hui, elle fait partie de ces « métiers verts » appelés à accompagner le développement durable.

Rosalie Bindika

EMPLOI

L'association Fast International promet de recruter cent jeunes

Le président de cette organisation non gouvernementale, Eugène Kimbémbé, a donné l'information le 16 septembre à l'ouverture d'un atelier organisé en partenariat avec la Chambre de commerce sur le thème ONG « Une éducation dans le domaine de l'intelligence financière ». « Nous avons organisé cet atelier pour permettre à ces jeunes d'avoir le contrôle de leur vie financière, outre la partie théorique qu'ils ont apprise à

l'école. À la fin de cette formation, nous les recruterons dans notre association pour remplir différentes tâches », a déclaré le président de l'association. Une fois acquises les notions de base en leadership et management efficace et positif des entreprises, les participants seront considérés comme membres de l'association Horizon Fast International. Pour Eugène Kimbémbé, le taux de chômage baissera quand les gens auront la

capacité de bien gérer leurs revenus. Dans cette optique, il faut que les personnes soient libérées de la culture de la corruption. Ainsi, les autorités devraient également utiliser les ressources naturelles pour le bien-être de la population. Créée en 2011, Horizon Fast International a pour but de contribuer à l'épanouissement et au développement durable, social et environnemental au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

TIC

Formation des jeunes entrepreneurs sur les médias sociaux

Les jeunes évoluant dans le domaine de l'agriculture et des Technologies de l'information et de la communication (TIC) en Afrique sont réunis en atelier de formation du 16 au 20 septembre, pour se familiariser avec l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir leurs secteurs d'activité.

Cette formation est organisée par le centre technique de coopération agricole et rurale en collaboration avec l'Organisation non gouvernementale Azur Développement, dans le cadre du lancement de la deuxième édition du concours de

formation. Elle est destinée aux étudiants en agriculture et en TIC, aux jeunes agriculteurs et aux membres d'organisations paysannes. Les participants viennent du Cameroun, de la Centrafrique, du Tchad, de la République démocratique du Congo, de la Guinée Équatoriale, du Gabon, de Sao Tomé et Príncipe ainsi que du Congo, pays hôte. Pendant cinq jours, les enseignements seront axés sur l'utilisation des médias sociaux pour promouvoir l'agriculture et saisir les opportunités pour les jeunes dans le secteur agricole, sur l'utilisation des TIC comme ou-

tils de marketing par les jeunes entrepreneurs agricoles et sur le développement d'applications ou de services.

Les échanges porteront également sur le développement de logiciels. Pour la secrétaire exécutive d'Azur Développement, Sylvie Niombo, cette formation doit permettre aux jeunes de chaque pays de faire la restitution des échanges d'expériences. Elle doit par ailleurs les aider à maîtriser la recherche sur l'agriculture, à créer des blogs et à faire connaître leurs projets innovateurs.

Lydie Gisèle Oko

Trente jeunes formés, mais...

Albert Luvila regrette de ne pas disposer de lieu approprié pour installer son atelier. « Depuis que j'occupe cet endroit, j'ai déjà formé plus de 30 jeunes. La ministre Émilienne Raoul m'avait confié un jeune à l'apprentissage. J'invite tous ceux qui veulent apprendre la vannerie de me rejoindre car la porte est

ENFANCE

Rappel à la conformité pour les structures d'accueil et d'hébergement

La libération des activités dans le domaine social a favorisé les initiatives individuelles donnant naissance à la prolifération anarchique de structures privées d'accueil et d'hébergement. D'où ce rappel à la conformité fait par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul.

Ce rappel a été formulé, le 17 septembre, au cours du lancement officiel de la campagne d'information à l'ouverture de la crèche du groupe scolaire Clé-Phénix de la promotrice Danièle-Marie-Geneviève Adada-Connant dans le deuxième arrondissement Bacongo. La démarche de la ministre vise deux objectifs : régler le secteur et favoriser le bien-être des enfants. En effet, plusieurs structures fonctionnent sans autorisation et évoluent d'une manière informelle, non-conforme aux règles d'hygiène, de salubrité et ne remplissent pas toutes les conditions d'organisation et de fonctionnement.

C'est ainsi que pour mettre de l'ordre dans le secteur, le chef de l'État a promulgué le décret n° 20116341 du 12 mai 2011 fixant les conditions et les modalités d'ouverture des centres. Celui-ci a été suivi d'un arrêté ministériel n°2252 du 14 février 2012 fixant les normes techniques d'installation, d'organisation et de fonctionnement des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants. D'après la ministre, cette campagne d'information permet de vulgariser le contenu du décret sur la création des centres d'accueil et d'hébergement. Elle sera assistée dans les arrondissements par des maires et par les préfets dans les départements.

Notons qu'au terme de la visite du centre une autorisation a été donnée à la promotrice du groupe scolaire Clé-Phénix.

L.-G.O.



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur




296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ



NOTE D'INFORMATION

Objet: Extension de la validité des offres - Appel d'offre N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 - UNICEF

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 du 18 Mai 2013 que pour des raisons techniques, il leur est demandé de proroger la durée de validité de leurs offres jusqu'au 18 Novembre 2013 à 17 heures 30 et de confirmer leur accord par écrit.

Les soumissionnaires sont priés de déposer leur courrier à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville, D.34 rue Lucien Fourneau ou au Bureau de l'UNICEF à Pointe Noire, 309 Avenue Marien Ngouabi.

L'enveloppe devra porter la mention Appel d'Offres Éducation CBRA/EDU/SSA/2013/002, Extension de la validité des Offres.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville aux numéros de téléphone suivants 066525022 / 068990090 / 056198585 ou se rendre à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville.

Le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville présente ses excuses pour les désagréments éventuels causés par cette demande de prorogation.

Fait à Brazzaville le 16 Septembre 2013

Unicef Brazzaville

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo










BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

MALI

Les soldats tchadiens de l'ONU désertent leur camp

Au total, cent soixante soldats tchadiens de la force de l'Organisation des Nations unies ont quitté leur base de Tessalit (nord-est) le 17 septembre pour réclamer le paiement de leur arriéré de solde et de meilleures conditions de vie.

« Nous sommes 160 éléments de l'armée tchadienne. Nous sommes partis de Tessalit pour réclamer de meilleures conditions de vie et réclamer aussi nos salaires. Ça fait neuf mois que nous sommes au Mali et beaucoup d'entre nous n'ont pas de salaire. Ça ne va pas », a affirmé un capitaine tchadien.

Actuellement, ces soldats sont en route vers Gao où est arrivée une importante délégation militaire tchadienne.

Deux raisons sont évoquées par les soldats du groupe pour expliquer cette révolte. La première est due au non-paiement des primes et salaires. Ces 160 soldats expliquent qu'ils n'ont jamais reçu les primes promises par la Misma pour la période de janvier à juin. Selon certaines sources, ce financement avait déjà été versé par l'Union européenne à la Cédéao. Mais personne au sein de cette institution n'a donné des informations fiables concernant le

transfert des fonds. La deuxième raison est liée au changement d'équipe. En effet, depuis les rudes combats contre Aqmi, les soldats basés dans le grand nord du Mali attendent en vain la relève, alors que les soldats français sont rentrés de mission au bout de quatre mois. « Les conditions de vie difficiles n'arrangent rien. Les soldats se sentent oubliés, et ont presque plus besoin d'un soutien moral que financier », a expliqué Abdelnasser Garboa, coordonnateur du collectif de soutien aux Forces armées tchadiennes en intervention au Mali.

Y.-R.Nz.

ÉDUCATION

Didace Pembe plaide pour le paiement des arriérés de salaires des enseignants de Mushie

L'apurement de ces dus permettra, selon le député national élu de ce coin de la province du Bandundu, aux enfants de ce territoire de reprendre le chemin de l'école.

Le député national Didace Pembe a exhorté les autorités à résoudre le problème de paiement des arriérés de salaires des enseignants. À l'en croire, la résolution au plus vite de ce problème permettra la reprise du travail pour les bénéficiaires et du chemin de l'école aux milliers d'enfants du territoire de Mushie, dans le Bandundu, qui est

son fief électoral. Didace Pembe Bokiaga a appelé le gouvernement à la responsabilité, il a noté que dans ce territoire, les enseignants réclament le paiement de trois mois de leur salaire. L'élu de Mushie a, de ce fait, déploré que deux semaines après la rentrée scolaire 2013-2014, les cours n'ont pas repris dans ce coin du Bandundu.

Une situation observée à travers tout le pays

L'Agence congolaise de presse a noté que le même phénomène est

aussi observé dans les écoles de l'intérieur du district de Kabinda, au Kasai-oriental.

À l'en croire, plus de sept cents enseignants de trois sous-divisions de la province scolaire Kasai-Oriental 3 réclameraient des arriérés de salaires qu'ils n'ont pas perçus depuis mai. « Les délégations de la Sofibank et Vodacom qui séjournent à Kabinda n'ont payé que deux mille neuf cents enseignants sur les trois mille cinq cents mécanisés », a déploré cette source.

Lucien Dianzenza

Cérémonie d'investiture du nouveau président de la République

Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) prend officiellement ses fonctions ce 19 septembre, au grand stade de Bamako, en présence de vingt-cinq chefs d'État et de gouvernement.

Surnommé IBK d'après ses initiales, Ibrahim Boubacar Keïta a été élu au second tour de la présidentielle, le 11 août 2013, avec 77,62% des voix contre 22,38% pour Soumaila Cissé. Fort de ce succès exceptionnel, IBK va devoir s'atteler à relever et réconcilier un pays meurtri et plus que jamais divisé par plusieurs mois de crise politique et militaire. Il devra rapidement prendre des mesures concrètes pour redonner confiance à des Maliens choqués et divisés par la profonde crise politique et militaire qu'ils viennent de traverser.

Rappelons que cette crise avait débuté en janvier 2012 par une offensive de rebelles touareg dans le nord du Mali, supplantés rapidement par des groupes criminels et islamistes armés liés à Al Qaeda qui ont pris le contrôle de cette région, juste après un coup d'État militaire qui a renversé le président Amadou Toumani Touré. Les djihadistes ont écrasé la rébellion touareg et l'armée malienne et commis d'innombrables exactions avant d'être en grande partie chassés par l'intervention militaire franco-africaine toujours en cours. Le conflit a plongé le pays dans la récession, accentué la pauvreté, ravivé les tensions entre communautés touareg, arabe et noire, et provoqué un exode massif. Ibrahim Boubacar Keïta peut cependant compter sur l'appui de la communauté internationale qui a promis en mai dernier la bagatelle de 3,2 milliards d'euros au Mali.

Elu le 11 août, le nouveau président malien avait déjà fait la prestation avec son prédécesseur, Dioncounda Traoré, avant de prêter serment devant la cour suprême, le 4 septembre, comme président du Mali pour cinq ans, jurant de garantir l'unité de son pays meurtri.

Au nombre des chefs d'État invités à la cérémonie d'aujourd'hui, le président congolais Denis Sassou N'Guesso qui a quitté Brazzaville mercredi pour Bamako.

Yvette-Reine Nzaba

SANTÉ PUBLIQUE

Un atelier sous-régional sur le paludisme à Brazzaville

L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Ange-Antoine Abéna, a ouvert le 9 septembre à Brazzaville, en sa qualité d'administrateur de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), l'atelier sous-régional sur l'évaluation in vitro des antipaludiques. Les séminaristes venus du Gabon, du Cameroun et du Congo vont acquérir du 9 au 13 septembre des connaissances sur la manière de réaliser la culture in vitro du plasmodium falciparum, tester la chimiosensibilité de cette souche et l'évaluer périodiquement et géographiquement en tenant compte d'une éventuelle variabilité intra et inter pays.

Cette initiative de la FCRM n'a pas laissé la communauté scientifique congolaise indifférente. « Réaliser ici à Brazzaville la culture in vitro du plasmodium, après la mise en route des recherches en biologie moléculaire sur le VIH et la tuberculose, est une fierté et une entière satisfaction. En effet, comment ne pas l'affirmer lorsqu'on sait que le paludisme touche de plein fouet notre sous-région, ce qui exige des chercheurs et des autorités des réponses adéquates », s'est exclamé Ange-Antoine Abéna.

Fortuné Ibara

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

La Chine s'engage à renforcer son soutien

Renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les pays africains constitue une pierre angulaire de la politique étrangère de la Chine. Il s'agit également d'un choix stratégique ferme à moyen et long terme pour ce pays.

La Chine soutient fermement les pays d'Afrique dans leur recherche d'une voie de développement adaptée à leurs situations nationales respectives et dans le processus d'intégration régionale d'Afrique, s'engageant à renforcer de façon constructive sa participation dans les affaires de paix et de sécurité en Afrique, a déclaré Wang Zhengwei, vice-président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) et directeur de la Commission nationale des affaires ethniques de la Chine, lors d'une interview exclusive accordée à l'agence Xinhua.

Sur l'invitation du nouveau président malien Ibrahim Boubacar Keïta, dit IBK, Wang séjourne du 16 au 21 septembre à Bamako, capitale du Mali, pour assister, en tant qu'envoyé spécial du président chinois, Xi Jinping à la cérémonie d'investiture du président malien prévue le 19 septembre. Selon Yang Baorong, expert de l'Ins-

titut des études sur l'Asie de l'Ouest et l'Afrique de l'Académie chinoise des sciences sociales, l'envoi d'une délégation de haut niveau au Mali par le gouvernement chinois reflète le soutien de la Chine au nouveau gouvernement du Mali et l'importance attachée par la Chine à ce pays frère et à l'Afrique dans son ensemble. « Le Mali est un pays important de l'Afrique de l'Ouest et un des premiers pays d'Afrique subsaharienne à avoir établi des relations diplomatiques avec notre pays. La Chine et le Mali maintiennent une amitié traditionnelle profonde », a indiqué Wang. Keïta a été élu président du Mali en remportant 77,62% des suffrages au second tour des élections présidentielles du Mali tenues le 11 août dernier. Depuis le coup d'État militaire du 22 mars 2012, qui a conduit au renversement de l'ancien président malien Amadou Toumani Touré, ce pays ouest-africain, ancien modèle de la démocratie d'Afrique, s'est enfoncé dans l'instabilité politique avec des conflits accrus entre les forces du gouvernement et la rébellion touareg ainsi que la saisie de la partie septentrionale de son territoire par des groupes islamistes radicaux.

« La Chine se félicite du déroulement en douceur des élections présidentielles au Mali et de la formation d'un nouveau gouvernement, lesquels marquent un avancement important du rétablissement de la stabilité et du développement dans le pays », a annoncé l'envoyé spécial du président chinois.

Selon lui, alors que l'Afrique fait toujours face à certains problèmes et défis liés à la paix et au développement, la Chine tient à soutenir fermement les pays africains dans leur recherche d'une voie de développement adaptée à leurs situations nationales respectives et dans le processus d'intégration régionale d'Afrique, ainsi qu'à approfondir la coopération amicale sino-africaine dans divers domaines, notamment la construction d'infrastructures, l'agriculture, la manufacture, le transfert de technologie, etc. Au cours de son séjour au Mali, Wang rencontrera le président malien pour échanger des points de vue sur les questions liées aux relations bilatérales et celles d'intérêt commun. Il discutera également avec les responsables des affaires ethniques du Mali sur la coopération entre les deux pays dans le domaine des affaires eth-

niques. « Nous nous engageons également à renforcer notre participation dans les affaires de paix et de sécurité en Afrique et à améliorer la coordination et la coopération entre les deux parties sur les questions internationales et régionales, afin d'élever le nouveau partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique à un niveau supérieur », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Yang Baorong a estimé que le soutien de la Chine au nouveau gouvernement du Mali correspond à une continuité de la position et la politique de la Chine, en tant que grand pays responsable, sur les affaires intérieures non seulement du Mali mais de tous les pays africains, laquelle est caractérisée par les cinq principes de coexistence, un fondement important de la politique étrangère chinoise.

Le changement drastique de la situation internationale en cours apporte des opportunités de coopération sans précédent à la Chine et l'Afrique. Selon M. Yang, il faut que les deux parties, soit le plus grand pays en voie de développement et le nouveau continent émergent, saisissent cette occasion pour renforcer une coopération sud-sud à tous les niveaux.

Xinhua

Message des Femmes des partis politiques de la Majorité Présidentielle

Le peuple congolais dans son ensemble et la femme congolaise en particulier, commence à vivre des biens faits d'un long et pénible parcours de plus d'une décennie au cours duquel le Congo a traversé des moments extrêmement durs.

C'est ce moment que choisit la justice française et des ONG malveillantes pour tenter de déstabiliser l'artisan de cette œuvre le président Denis Sassou N'Guesso.

Cette véritable action de subversion et d'incitation à la haine est orchestrée par certaines ONG qui veulent ainsi tenter de stopper la marche du Congo vers l'émergence.

Le Congo notre pays vient de loin, à coup d'efforts intenses, il s'est forgé au cours de ces dernières années des perspectives qui portent aujourd'hui des fruits à la satisfaction générale des populations.

La Femme congolaise a payé le prix fort et a toujours été présente dans l'effort national y compris pendant les guerres que nous avons connues.

Elle accorde à la paix et à la stabilité de notre pays une importance fondamentale.

Elle aspire à la tranquillité pour :

- ses enfants, sa famille et sa patrie ;
- elle n'entend plus laisser abuser par des juridictions qui tentent par des procédés détestables de porter atteinte à ce que nous avons de plus chers : notre pays, notre président et nos institutions.

Au nom de la dignité de nos enfants et en notre qualité de porteuses de vie et de gardiennes de la société congolaise, nous femmes du Congo :

- insurgeons contre l'interpellation puis la mise en examen par la justice française d'un serviteur de la République ;
- appelons les autorités françaises à user de tous les moyens légaux en leur possession pour sauvegarder et consolider les liens séculaires existants entre les peuples congolais et français ;
- mettons en garde la justice française dans sa procédure des affaires dites des « disparus du Beach » et des « biens mal acquis » qui ne visent en réalité qu'un seul objectif : celui de déstabiliser les institutions de la République et le dénigrement d'un grand homme d'État africain, le président Denis Sassou N'Guesso.

Vive la République !

Vive le président Denis Sassou N'Guesso !

Fait à Brazzaville le 14 septembre 2013

Message de la jeunesse des partis politiques de la Majorité Présidentielle

La Jeunesse de la Majorité Présidentielle porte un intérêt actif et une attention particulière à la vie de notre nation.

Elle exprime sa stupeur suite à l'interpellation d'un cadre de l'État congolais par la justice française, dans une affaire déjà souverainement traitée par la justice congolaise.

Il s'agit de l'affaire des « disparus du Beach » qui s'ajoute à celle des « biens mal acquis ».

Ces deux affaires, abusivement exploitées par la justice française, en complicité avec certaines ONG, participent d'un acharnement politique organisé depuis des mois contre notre Chef de l'État et les institutions de la République.

Cet acharnement vise indéniablement la déstabilisation du président de la République et porte atteinte à ses actions politiques et économiques.

La Jeunesse de la Majorité Présidentielle rappelle, ici et maintenant, haut et fort, qu'elle a, plus que jamais, besoin de paix et de stabilité, grâce auxquelles elle peut entretenir, raisonnablement, de grands espoirs pour le développement socio-économique de notre pays.

Qui, au Congo et ailleurs, ne sait pas que la paix et la sécurité dont jouissent aujourd'hui les Congolais, que la stabilité de nos institutions, que la marche assurée du Congo vers l'émergence ;

Oui qui, au Congo et ailleurs, ne sait pas que toutes ces avancées politiques, démocratiques et socioéconomiques sont les fruits du management d'un grand homme d'État : le président Denis Sassou N'Guesso !

La Jeunesse de la Majorité Présidentielle adhère, sans retenue, à l'action de M. le Président de la République car elle garantit son avenir.

Pour toute ces raisons,

Nous, Jeunesse de la Majorité Présidentielle,

- Mettons en grade tous les détracteurs de l'action du Président de la République et leurs complices contre les conséquences néfastes de leurs manœuvres sur les liens séculaires de fraternité et de coopération qui existent entre les peuples congolais et français ;

- Dénonçons l'ingérence manifeste d'une certaine justice française aux méthodes néocolonialistes dans les affaires intérieures du Congo ;

- Dénonçons également l'entreprise pernicieuse et répétée de certains médias français qui, usant de désinformation, d'insinuation et de manipulation de l'opinion se comportent tout à la fois en véritables fossoyeurs de la paix et en porte-parole des ennemis du Congo, au mépris flagrant de la déontologie professionnelle ;

- Réitérons notre soutien indéfectible à son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, notre Président ;

- Saluons la solidarité et le bon fonctionnement des Institutions de la République ;

- Restons vigilants et déterminés à utiliser tous les moyens pacifiques et juridiques pour préserver les acquis démocratiques et socio-économiques de notre pays.

Vive la République

Vive le Président Denis Sassou N'Guesso

Fait à Brazzaville, le 14 septembre 2013

La jeunesse de la Majorité Présidentielle

Déclaration des partis politiques membres de la Majorité Présidentielle

**Congolaises,
Congolais,
Chers compatriotes,**

La République du Congo, notre pays vient encore une fois d'être victime d'attaques injustes et xénophobes dont le mépris et les relents néocolonialistes très apparents ne laissent aucun doute. En effet, c'est avec indignation et consternation que le peuple congolais a suivi et vécu l'interpellation et la mise en examen par la justice française d'un haut cadre de l'État congolais dans l'affaire dites des « Disparus du Beach ».

La justice française a délibérément foule foulé au pied le sacro-saint principe de l'autorité de la chose jugée manifestant de fait son mépris à l'égard des juridictions congolaises. Cette pratique rappelle une époque coloniale à jamais révolue.

La paix civile, la stabilité institutionnelle du Congo, la démocratie et la cohésion nationale difficilement reconquises au terme d'une guerre civile particulièrement meurtrière sont autant des valeurs auxquelles tous les Congolais sont très attachés.

Ces valeurs, indispensables au cheminement du Congo souverain vers l'émergence des performances économiques visibles et jamais réalisées dans notre pays, sont des conquêtes de l'action politique et économique du président Denis Sassou N'Guesso.

Certaines autorités judiciaires et politiques françaises, promptes à donner des leçons de bonne gouvernance, ignorant totalement la réalité socio-politique congolaise, aidées par des ONG aux financements obscurs et aux objectifs ambigus ont résolu d'attaquer le Président de la République et les institutions congolaises par les affaires dites des « Disparus du Beach » et des « Biens mal acquis ».

Cette habile manœuvre vise en fait le dénigrement ; la déstabilisation d'un homme de paix, son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso.

- Homme de paix parce qu'il a pu rassembler, après des moments douloureux, toutes les filles et fils et un développement économique qui suscite à la fois l'admiration de son peuple et des critiques injustes de ses détracteurs ;

-Homme de paix parce qu'il s'engage sans relâche pour la résolution des conflits sous régionaux. Les différents conflits armés qui prévalent dans la sous-région montrent que le Congo est devenu désormais un havre de paix qui héberge une véritable effervescence économique. C'est ainsi que les congolais s'interrogent sur les actions de la justice française à caractère déstabilisantes contre leur Chef de l'État.

Eu égard à ce qui précède, les forces politiques de la majorité présidentielle :

1. Mettent en garde la justice française dont certains membres, aux frais du contribuable, organisent et mettent à mal les relations séculaires d'amitié et de fraternité existant si heureusement entre le peuple français et le peuple congolais,
2. Désapprouvent l'usage du principe de compétence universelle de certains délits adopté et utilisé par la partie française et utilisé comme méthode de chantage politico-diplomatique,
3. S'interrogent sur la volonté réelle du gouvernement français de poursuivre sereinement des relations d'amitié et de fraternité y compris les relations commerciales entre le Congo et France,
4. demandent aux autorités françaises de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour mettre un terme à cette manœuvre de déstabilisation des institutions congolaises,
5. S'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que plus jamais, alors plus jamais, le Président Denis Sassou N'Guesso et le peuple congolais ne continuent à subir des assauts répétés d'une certaine justice aux pratiques néo-colonialistes,
6. Affirment qu'aucune tentative de déstabilisation d'où qu'elle vienne ne saurait mettre fin au grand chantier de la rénovation économique et sociale du Congo,
7. réaffirment que le peuple congolais, souverain, est derrière son Président et se réservent le droit d'engager toute action contre certaines juridictions, certaines ONG et tous complices ennemis de notre République.

Vive La République !

Vive le Président Denis Sassou N'Guesso !

Vive le peuple congolais souverain et maître de son destin !

Fait à Brazzaville le 14 septembre 2013

Les partis de la majorité présidentielle

Allocution du secrétaire général du Parti congolais du travail à l'occasion du meeting de soutien au Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso

Brazzaville, le 14 septembre 2013

**Camarades Dirigeants des partis de la Majorité Présidentielle,
Distingués invités,
Camarades Militants,
Mesdames et Messieurs,**

L'énorme manifestation de ce jour, vigoureuse et massive protestation des forces politiques de la Majorité présidentielle contre une campagne obstinée de diffamation et de déstabilisation du Chef de la Majorité et des institutions de la République, est aussi et surtout une éloquente manifestation du soutien au Président de la République, le Camarade Denis Sassou N'Guesso. Pour son investissement à garantir aux congolais la vie dans la paix et la sécurité, Pour son apport à la conquête, à la restauration et à la promotion de la démocratie dans notre pays,

Pour son action visant à placer sur l'axe de la construction, de la transformation, de la modernisation en vue du saut qualitatif vers l'émergence et le développement, même si cette action, comme toute entreprise humaine, comporte des limites dont il a pleinement conscience et qu'il se déploie à corriger,

Pour son implication au règlement des conflits dans la sous-région et en Afrique, Pour son intense activité diplomatique qui lui vaut la reconnaissance partagée de la communauté internationale,

Le Président Denis Sassou N'Guesso ne mérite pas l'acharnement dont il est victime et que vous dénoncez à raison.

Cet acharnement, manœuvre sordide de certaines ONG, d'une certaine justice et de certaines autorités françaises, cache à peine le déni de la souveraineté du Congo tout autant qu'il voile à peine la tentation de remise sous tutelle du Congo, pourtant indépendant et libre.

Nous ne l'accepterons pas, et nous ne l'accepterons jamais !

Que nos bienfaiteurs proclamés, qui exhibent sans cesse leurs vertus apparentes et qui n'arrêtent de nous assener des leçons de morale, de justice et de démocratie, saisissent la portée de ce message et laissent notre Président tranquille poursuivre l'accomplissement du contrat qu'il a conclu avec les congolais.

Ainsi « Touche pas à mon Président ! », comme le disent si bien les jeunes, thème de mobilisation de la marée humaine d'aujourd'hui, symbolise bien le refus du retour orchestré d'un nouvel assujettissement de notre pays.

C'est aussi un appel solennellement lancé à nos partenaires notamment ceux qui étaient habités par ce désir de reconquête de notre pays, pour qu'ils opèrent un ressaisissement salutaire. Voilà pourquoi, c'est avec un grand sentiment de joie et de satisfaction que je prends acte, au nom du Président de la Majorité Présidentielle des messages des jeunes, des femmes et de la Déclaration des Partis et Associations de la Majorité Présidentielle.

Je vous salue pour la mobilisation réussie, pour votre ferme détermination derrière notre leader et vous encourage à persévérer dans cette volonté militante sur la voie de la défense de notre indépendance et de notre souveraineté.

Chers amis,

Il doit être entendue, désormais, que les relations que nous tisons avec les États seront moins déterminées par l'ancienneté ou la profondeur historique des rapports que le respect de chaque Partie et l'exigence d'un partenariat mutuellement avantageux.

Désormais, « **Touche pas à mon Président** », notre cri de ralliement, servira de source d'inspiration de nos comportements et de nos actes.

À tous ceux qui s'inscrivent dans une logique de diabolisation du Président Denis Sassou N'Guesso, notre réponse est « **Touche pas à mon Président !** ».

Chers Dirigeants, Mesdames et Messieurs,

Je profite de la présente circonstance pour lancer un appel de mobilisation générale de tous les partis et Associations de la Majorité Présidentielle, de l'ensemble des citoyens congolais, pour la réussite de l'opération du recensement administratif spécial, étape nécessaire de la longue marche vers la consolidation de la démocratie.

Vive la Majorité Présidentielle,

Vive la Démocratie,

Vive la république,

Soutien au Président Denis Sassou N'Guesso

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°006/MEFDD-CAB/PFDE/AM/C/13

«Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit externe financier et comptable du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) : Fonds de Préparation du Projet et Exercice 2013»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Audit externe financier et comptable du Projet Forêt et Diversification Economique-Fonds de Préparation du Projet et Exercice 2013 »

2. L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet pour la période concernée et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les cabinets d'audit intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation du cabinet, missions d'audit exécutées,...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 04/10/2013 à l'adresse ci-après :
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142V, OCH Moungali III,
 Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 13 Septembre 2013

Fidèle NKOUNKOU

Coordonnateur du PFDE

APPARTEMENTS À LOUER

-2 chambres + salon + salle à manger + cuisine
 et parking vers l'hôpital militaire

-Une chambre + salon + cuisine en face d' ALIMA à Mpila.

Contact : 06 912 82 82 / 06 600 55 55

RESOV 2013

Rentrée scolaire pour les orphelins
 et veuves ce dimanche 22 septembre
 au palais de congrès.
 Heure : 15h 30
 PAF : 2500/1000

Concert avec l'Horeb-musique-sœur
 Belinda SAYA-Chorale la voix de l'espérance groupe-cantiques des cantiques-Jésus's singers.

Contact : 06 672 01 94

NÉCROLOGIE

Laudes Martial Mbon, journaliste, a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère, Émilie Gambou, survenu le jeudi 12 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 49 de la rue Abila à Talangai, arrêt Libanga ya talo. La date de l'inhumation, le samedi 21 septembre.



1ère Conférence et Exposition Internationale sur les Mines Solides au Congo



3 - 4 octobre 2013

Palais des Congrès
 Brazzaville
 République du Congo

Thème:

un potentiel minier riche mais inexploité



www.ciemcongo.com

Organisateurs:

Sponsor Platine:

Sponsors Or:

Sponsors Argent:

Sponsors Bronze:

Pour plus d'information, merci de nous contacter AME Trade Ltd à: **congo@ametrade.org**
 ou tel: **+44 (0) 20 7700 4949 +242 066 95 91 08**

ONU

68^e session de l'assemblée générale à New York

L'objectif de cette rencontre qui se tient à deux ans de la date butoir pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), prévu pour 2015, est de décider de l'agenda du développement post-2015 et de déterminer la démarche que le monde devra suivre au cours des prochaines années.

Au cours de cette session, l'assemblée générale de l'ONU procédera, entre autres, à l'élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité, de dix-huit membres du Conseil économique et social et de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme, dont la République du Congo est membre jusqu'en 2014.

Dans l'avant-propos du rapport mondial 2013 sur les OMD, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné : « *En plus de dix ans d'expérience de travail en vue de réaliser les OMD, nous avons appris que des efforts ciblés et mondiaux de développement pouvaient faire la différence. Il faut agir au plus vite pour que le monde puisse atteindre les OMD et générer une dynamique pour un cadre de développement au-delà de 2015.* »

À Brazzaville, le centre d'information des Nations unies a organisé une rencontre d'information en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé. Le programme prévoit que le chef de la délégation congolaise devra apposer sa signature sur le traité sur le commerce des armes et bien d'autres instruments juridiques internationaux.

septembre à Brazzaville une manifestation spéciale en vue de faire le point de l'action menée pour réaliser les OMD dans le monde.

Pour sa part, Prosper Mihindou, chargé du bureau du centre d'Information des Nations unies à Brazzaville, a rappelé l'importance d'être informé sur les travaux de l'ONU. L'organisation mondiale, a-t-il soutenu, a, en effet, des rapports directs et fondamentaux avec chacune des activités humaines. « *La mise en œuvre des résolutions de ses six organes principaux, dont l'assemblée générale des agences et institutions spécialisées, impacte la vie des citoyens du monde à chaque instant. Ce constat est visible dans tous les domaines, de l'éducation à la santé en passant, entre autres, par l'alimentation, les femmes et enfants ainsi que l'environnement* », a martelé Prosper Mihindou. La séquence des questions-réponses a porté notamment sur la Cour pénale internationale et l'Afrique, la réforme du Conseil de sécurité et la place du continent, le traité sur les armes légères, la mise en œuvre des OMD au Congo.

Rappelons que l'assemblée générale de l'ONU regroupe 193 États membres. La République du Congo, qui y participe, est conduite par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé. Le programme prévoit que le chef de la délégation congolaise devra apposer sa signature sur le traité sur le commerce des armes et bien d'autres instruments juridiques internationaux.

Tiras Andang

INTÉGRATION

L'Italie n'est pas raciste, soutient Cécile Kyenge

La ministre italienne de l'Intégration minimise la montée dans son pays des actes xénophobes y compris contre sa personne : de la simple ignorance, dit-elle.

Comme chaque année, la Colombie a organisé une manifestation d'importance rassemblant ses citoyens d'origine africaine. Au-delà des caucuses et festivals noirs habituels, le pays latino-américain accueille actuellement à Cali le 3^e Sommet mondial des maires et dirigeants africains et de descendance africaine. Première ministre noire de l'histoire des gouvernements italiens, Cécile Kyenge Kashetu, Italienne originaire de Rd Congo, en est une des invitées de marque aux côtés d'autres personnalités illustres comme l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki. Cécile Kyenge Kashetu a reçu un accueil des plus enthousiastes dans ce pays qui est, avec le Brésil, celui qui compte le plus de descendants de l'Afrique noire sur son sol (20% de sa population totale). Un concert sur le thème de « Adieu racisme » a été donné en son honneur. Le vice-président de ce pays, Angelino Garzon, l'a reçue au palais et lui a offert un sac fabriqué par des indigènes colombiens. Dans la salle, la ministre a été accueillie par les vivats d'une foule chauffée à blanc, et comptant pas moins de 2.000 délégués actuellement aux postes de responsabilités les plus élevés dans le monde.

Interrogée par la presse, notamment sur les nombreuses attaques xénophobes dont elle fait l'objet dans les médias, la rue et les milieux extrémistes de son pays, Cécile Kyenge Kashetu a estimé que l'Italie n'était pas un pays raciste. « *Parfois, nous connaissons des actes de racisme. Pas tout le pays. Ce sont quelques personnes, et c'est vrai que pour beaucoup, cela a été difficile d'accepter qu'une personne originaire d'un autre pays, d'une autre race, d'une autre couleur, ait une responsabilité importante dans le gouvernement* », a-t-elle avancé.

Mais dans l'ensemble ces réactions sont le fait de l'ignorance, estime Cécile Kyenge. « *Ignorance de ceux qui ont oublié que l'Italie est un pays d'immigration et d'émigration. Je crois qu'il est possible de changer cette culture. L'insulte ne me touche pas, je continuerai à lutter* », a poursuivi la ministre italienne. Avant d'affirmer : « *L'Italie n'est pas raciste, elle n'est pas xénophobe. Il y a des épisodes racistes mais cela ne condamne pas tout un pays. Ils se produisent car les jeunes manquent de mémoire.* »

L.Mp.

DÉVELOPPEMENT

L'économie du déchet, défi majeur de l'urbanisme du 21^e siècle

Que faire des tonnes de déchets que la vie moderne produit chaque jour dans les villes ? Pays développés ou pays pauvres se heurtent à la difficulté de neutraliser leurs ordures plastiques. En Italie, des experts plangent sur la question, ce week-end.

Un forum international sur l'économie du déchet se tient pendant deux jours en Italie, près de Naples, ces 20 et 21 septembre. Venu de plusieurs pays, les délégués, des chercheurs en divers domaines du recyclage, de la récupération et du retraitement des déchets urbains, vont réfléchir sur un des défis majeurs de l'urbanisme du 21^e siècle. Cette question reçoit déjà des réponses, variées mais souvent appropriées dans les grandes agglomérations. Pourtant ce n'est là que la moitié du problème exposé et résolu.

Les villes du 21^e siècle sont aussi celles qui, dans les rejets de leur fonctionnement au quotidien comme dans les résidus de la vie des ménages, mêlent les immondes biodégradables à ceux qui, des années durant, même enfouis sous terre ou incinérés, continuent de représenter un danger pour l'environnement et pour la santé humaine en définitive. C'est le cas des plastiques dont la société moderne est devenue aussi friande qu'encombrée. Sachets d'emballages, bouteilles, gobelets divers

mais aussi tous types d'outils de ménage et de soins ; des sacs, des chaussures, des chapeaux même sont aujourd'hui en plastique. Chaque année depuis 2011, révèle une enquête menée par l'institut Eurispes, en collaboration avec le groupe italien PoliEco, ce ne sont pas moins de 25,1 millions de tonnes de plastique qui sont récoltées en Occident. Depuis 2010, ce chiffre est en croissance constante de 2,4%, parmi lesquels 1,1% sont de nouveaux plastiques. Mais si cette montagne de déchets finit pour plus de 10 millions de tonnes dans les poubelles, seulement 59,1% sont recyclés.

Que peut-on en faire ?

Il serait trompeur de se bercer de l'illusion d'un problème circonscrit aux seules nations développées. L'Asie et l'Afrique s'installent dans une même logique infernale, qui voit ces deux continents produire plus de plastique qu'ils n'en recyclent. Le pourraient-ils d'ailleurs qu'ils sont confrontés à un autre problème qui ajoute à la gravité du moment : à leurs propres plastiques, si l'on peut parler ainsi, s'ajoutent ceux des pays développés ! Poubelles des nations nanties, l'Asie et l'Afrique accueillent, qu'elles le veuillent ou non, 25% des ordures plastiques de l'Occident qui y arrivent par des biais détournés, à l'insu des pays d'accueil mais aussi, souvent, des pays de

partance ! Le problème s'arrête-t-il là ? Non, répond Eurispes ! Les nations développées sont elles aussi submergées par des plastiques... en provenance des pays en développement. Comment ? Par le biais de toutes les marchandises contrefaites qui se déversent sur leurs marchés ! Alors on voit là que c'est le serpent qui mord sa queue : les pays riches exportent frauduleusement des déchets vers l'Afrique et l'Asie ; des pays d'Asie (principalement) les leur renvoient sous la forme de jouets et de gadgets contrefaits. Pour en sortir, préconise Eurispes, il faut une réglementation internationale plus regardante sur les politiques d'exportation et plus internationale. Peut-être.

Mais, ajoute l'institut, il faut de plus en plus viser le portefeuille des exportateurs : taxer tous les déchets aussi fortement que n'importe quelle marchandise. Cela, convient PoliEco, pourrait au moins servir à financer des politiques de développement durable en Afrique et en Asie. On le voit, la question continue de susciter de bonnes intentions, mais personne n'a encore trouvé le moyen de briser vraiment la quadrature du cercle. À Ischia, en Campanie, vendredi et samedi prochains donc, les experts vont tenter de trouver la solution qui mettra tout le monde d'accord. Sinon ce sera une réunion de plus.

Lucien Mpama

SURPÊCHE

Conséquences catastrophiques pour l'Afrique de l'Ouest

Selon l'expert de l'ONG Greenpeace, Mohamed Diama, les eaux de l'Afrique de l'Ouest subissent l'impact du développement accéléré des activités de pêche, une des principales menaces pesant sur les océans de cette partie du monde.

À l'origine de la situation, l'effondrement des stocks halieutiques en Europe, qui pousse les acteurs de la pêche des pays occidentaux et asiatiques à se tourner vers des zones de pêche ouest-africaines pour maintenir leurs flottes en

activité. Parallèlement, le nombre de pêcheurs artisanaux exploitant les eaux côtières a intensifié la pression sur les stocks. À cela il faut ajouter la pêche illicite dont les dégâts annuels sont estimés à 500 millions de dollars.

Une situation qui s'est aggravée par la croissance démographique dans les zones côtières, le développement de l'exploitation pétrolière offshore, les lacunes dans les politiques de pêche, compromettant l'efficacité des mécanismes de gestion et de surveil-

lance. Pour Greenpeace, le déclin et l'effondrement des ressources marines dans la région ouest-africaine aura un impact catastrophique. Ce qui représente une menace sur les moyens de subsistance de millions de personnes, en sécurité alimentaire et en emploi. Un constat qui justifie l'engagement de Greenpeace pour sensibiliser les gouvernements, la société civile, les communautés et l'Union européenne aux dangers de la surpêche.

Noël Ndong

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

JUSTICE

Un plaidoyer pour la réactualisation de l'arsenal juridique congolais

Pour le projet Afrimap et l'ONG Osisa, la RDC, qui est encore loin d'être un État de droit, doit récupérer son rôle régalien de planification et de veiller à une indépendance plus effective du pouvoir judiciaire.

Le Projet pour l'observation et le plaidoyer sur la bonne gouvernance en Afrique (Afrimap) et Open Society Initiative for Southern Africa (Osisa) ont publié, le 17 septembre, un rapport accablant sur la gestion du secteur de la justice congolaise. Dans ses conclusions, ce document intitulé : République démocratique du Congo, « *Un État de droit en pointillé, Essai d'évaluation de l'État de droit et perspectives d'avenir en RD Congo* », relève, en effet, une gestion calamiteuse du secteur judiciaire dans le pays. Il a conclu que la RDC est encore loin d'être un État de droit. Ces deux ONG ont notamment dénoncé des attaques des dirigeants politiques contre le



Des magistrats congolais lors d'une manifestation devant la primature d'Afrimap, Me Pascal Kambala. *« Les magistrats congolais sont constamment soumis à des pressions du pouvoir exécutif », a appuyé le directeur adjoint*

Ajustement de l'arsenal juridique

Pour ces associations, l'arsenal juridique congolais doit être réactualisé. Cette action devra faciliter, ont-elles noté, une adéquation entre les lois de la République et la Constitution ainsi que les différents traités internationaux que le pays a ratifiés. Dans cette optique, il est recommandé au gouvernement d'initier une évaluation de l'état d'application du Plan national d'actions de réforme de la justice et, sur cette base, actualiser ledit plan en veillant à y intégrer un chronogramme et un budget conséquents, alors que le Parlement est invité à porter une attention particulière à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale dans le secteur judiciaire. Ce rapport présenté est le résultat des recherches entreprises par trois experts et avocats congolais dont un est professeur d'université.

Lucien Dianzenza

GRÈVE DES MÉDECINS

Service minimum dans les hôpitaux publics

La clinique kinoise et l'hôpital général de référence de Kinkole sont les deux sites retenus pour assurer le service minimum dans la capitale pendant la période d'arrêt de travail enclenché par le Synamed.

Le climat dans le secteur médical est de plus en plus tendu depuis que les médecins affiliés au Syndicat national de médecins (Synamed) ont décidé de débrayer. Alors que l'on s'attendait à une issue heureuse des négociations entamées depuis le 4 septembre avec l'exécutif national de sorte à décriper la situation, cette structure syndicale vient à nouveau de radicaliser sa position, faute d'avoir trouvé un compromis avec le gouvernement. « *Les médecins constatent que rien n'est fait et que le gouvernement gagne du temps. On peut dire que les médecins exagèrent mais ils sont patients et ils ont une considération pour le gouvernement. C'est le gouvernement qui exaspère les médecins. Et il faut que l'opinion le sache* », a indiqué le secrétaire général de Synamed, le Dr Mankoy Badjoki.

En fait, les médecins affiliés à ce syndicat persistent et signent : la grève enclenchée va se poursuivre jusqu'à ce que le gouvernement donne une suite favorable à leurs revendications. Celles-ci s'articulent sur quelques exigences, notamment l'augmentation des salaires à l'instar des professeurs d'université, la mécanisation et le recrutement des médecins du service public qui, depuis vingt ans, ne sont pas promus en grade. Les affiliés au Synamed chargent le gouvernement de faire la sourde oreille à leurs préoccupations

comme en témoignent les atermoiements qui entourent la reprise des pourparlers après une première manche plutôt prometteuse. « *Le Premier ministre qui devait nous inviter à la table des négociations reste silencieux* », argue-t-on du côté des syndicalistes.

Afin de ne pas trop pénaliser les malades avec toutes les conséquences qui pourraient s'en suivre en termes de prise en charge médicale, quelques dispositions pratiques ont été prises par le Synamed. Il s'agit des services minimums qui seront assurés dans deux hôpitaux de la capitale, à savoir les cliniques Kinois et l'hôpital général de référence de Kinkole. Médecins et infirmiers affiliés à ce syndicat ont rangé leurs matos en attendant un signal du gouvernement. Entre-temps, ceux de leurs pairs affiliés au Syndicat des médecins du Congo (Syméco), réputé proche du pouvoir, continuent de travailler comme si de rien n'était.

En attendant l'aboutissement des négociations entreprises avec le gouvernement, le Syméco a donc invité ses membres à continuer de prêter dans les hôpitaux publics. « *Nous demandons aux médecins des services publics de rester calmes, patients et de faire recours à leurs qualités intellectuelles pour l'analyse objective et dépassionnée de la situation. Qu'ils puissent s'abstenir de tout acte ou comportement susceptible d'altérer le climat de négociations et de compromettre leurs issues heureuses* », a indiqué le secrétaire général de Syméco, le Dr Juvéval Muanda.

Alain Diasso

RDC

Le collectif de la dette publique intérieure réclame le paiement d'une partie de leurs créances

Les anciens membres des cabinets ministériels déclarent n'avoir pas, jusqu'à ce jour, touché leurs indemnités de sortie, quoiqu'ils aient mené des démarches à cet effet. Le coordonnateur du collectif de la dette publique intérieure, Charles Kiamba, a déclaré à radio Okapi que ses membres s'inquiètent du silence du ministère des Finances à ce sujet, alors que la présidence de la République a déjà, à travers une correspondance qu'elle lui a adressée, ordonné le paiement de vingt-quatre membres pour une somme globale de 644.000 USD. À en croire Charles Kiamba, ce dossier date de 2008, à l'époque du ministre des Finances Matenda Kyelu. « *Malgré les différentes dé-*

marches que nous avons effectuées auprès des gouvernements successifs jusqu'à présent, la dette n'est toujours pas payée. Nous avons estimé bon de nous adresser au garant suprême de la Nation, en lui adressant le 22 mai 2012 un mémorandum. Dans ce memo, nous lui avons demandé sa faveur pour qu'il intervienne auprès du gouvernement de la République pour que celui-ci puisse nous payer cette dette », a-t-il expliqué.

À son tour, la présidence de la République a écrit au ministre délégué aux Finances depuis le 22 juin 2013 demandant à celui-ci d'examiner ce dossier et de faire suite à cette requête. Mais jusqu'à ce jour, aucune réponse n'a été donnée ni à

la présidence ni au collectif.

Pour obtenir gain de cause, le coordonnateur du collectif de la dette publique intérieure envisage de saisir les concertateurs « *pour qu'ils puissent examiner notre cas. Il y a un nombre assez important de gens qui sont concernés par cette dette intérieure* », conclut-il. Pour information, la dette publique intérieure a été évaluée et publiée dans le journal officiel dans sa quarante-huitième édition du 28 juin 2004. De plus en plus, des gens adhèrent à ce collectif qui s'attelle pour le moment à demander l'intervention de la présidence de la République en faveur de vingt-quatre membres sortant des cabinets ministériels.

Gypsie Oïssa Tambwe

LUTTE CONTRE LE SIDA

La RDC lance le guide de nouvelles lignes directrices de traitement antirétroviral

Les lignes directrices 2013 sont basées sur une approche de santé publique afin d'élargir davantage l'utilisation des antirétroviraux pour le traitement et la prévention de l'infection à VIH.

Selon le Dr Casimir Manzengo, administrateur national VIH-sida OMS, le but de ce nouveau guide de traitement contre le sida est de réduire de moitié la transmission sexuelle, les infections parmi les consommateurs de drogues injectables, la mortalité maternelle liée au VIH et éliminer des infections parmi les enfants. Grâce à ce nouveau traitement, quinze millions de personnes vivant avec le VIH-sida vont être mises sous traitement antirétroviral d'ici 2015. Dix millions de personnes vivant avec le VIH, explique le Dr Casimir Manzengo sont déjà sous traitement, il est donc possible d'atteindre, grâce à cette nouvelle politique de lutte contre le sida, le cap de quinze millions

de personnes d'ici à 2015. « *Atteindre quinze millions en 2015 est possible, donc il est également possible d'atteindre l'objectif zéro nouvelle infection à VIH chez les enfants* », rassure-t-il. Le nouveau guide recommande seulement un seul comprimé une fois par jour aux personnes atteintes de sida. Cependant tout commence par le dépistage du VIH, surtout chez les femmes enceintes pour prévenir la transmission de la maladie de la mère à l'enfant. De tels progrès, indique le Dr Casimir Manzengo, permettent aux enfants et aux femmes enceintes d'accéder au traitement plus tôt et dans des conditions plus sûres et nous rapprochent ainsi de l'objectif d'une génération sans sida. Selon les estimations de l'organisation mondiale de la santé (OMS), vingt-six millions de personnes vivant avec le VIH-sida dans les pays à faible revenu ou moyen remplissent les critères

de nouvelles lignes directrices pour recevoir un traitement antirétroviral alors qu'elles ne sont que dix sept millions selon les critères des lignes directrices de 2010.

« *L'application progressive de l'ensemble de ces lignes directrices pourrait permettre d'éviter jusqu'à trois millions de décès liés au sida et trois millions cinq cent mille de nouvelles infections par le VIH-sida entre 2013-2025* », révèle l'OMS.

Toutefois, la mise en œuvre de ces nouvelles lignes directrices de l'OMS dans le traitement contre le sida font face à plusieurs défis, notamment la bonne planification de la révision des directives, l'extension et l'intégration du traitement antirétroviral dans la prévention de la transmission de VIH-sida de la mère à l'enfant, le suivi de la toxicité et de l'efficacité...

Aline Nzuzi

GENRE

L'atelier de formation sur la résolution 1325 a vécu

Les acteurs de la société civile, des ministères, du secteur privé auxquels se sont joints les partenaires au développement ont pris l'engagement de vulgariser ce document et mener une lutte contre l'impunité des crimes sexuels.

Le ministère du Genre, de la famille et de l'enfant, avec l'appui de l'ambassade de la Suède, vient d'organiser un atelier de formation sur la résolution 1325 adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité de l'ONU portant sur l'égalité des sexes, des droits égaux pour les femmes et l'importance de l'influence des femmes en politique, sécurité et développement. Organisé dans l'objectif de renforcer les connaissances de participantes sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, cet atelier a été un lieu d'échange et de partage d'expérience sur ladite résolution. Et au terme de cette formation, les participantes se sont engagées à vulgariser cette résolution qui vise à accroître la représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions dans la prévention, gestion et règlement des conflits, mettre fin à l'impunité pour les crimes sexuels, y compris les violences sexuelles et autres violences basées sur

le genre. « *Dès que je rentre dans ma province, je veux organiser une séance de restitution pour aider non seulement les femmes mais aussi les hommes, -car les questions du genre concerne les deux sexes- à mieux comprendre cette résolution...* », explique cette participante qui brandit avec joie son brevet de participation remis par la chargée d'affaires de la Suède, Christina Eztell, à la clôture de cette formation. De son côté, Éliane Munkeni, la présidente nationale des femmes entrepreneurs de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) pense aussi la même chose. « *Tout le monde parle de la résolution 1325 mais on ne maîtrise pas sa portée. C'est pourquoi après cette formation, la FEC va organiser une réunion de restitution pour expliquer aux femmes entrepreneurs l'importance de cette résolution* ». Dans la vulgarisation de cette résolution, le chef du bureau au sein du bureau genre de la Monusco, Mme Elsie Efangé, appelle la société civile à intensifier son plaidoyer pour amener le gouvernement à mieux s'intéresser à cet instrument international et à respecter leur engagement.

Aline Nzuzi

FORMATION

Les journalistes à l'école de la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre

Animé par le souci de se créer un noyau des professionnels de médias outillés dans les questions des violences sexuelles et celles basées sur le genre associées au vih-sida, le projet C-change (communication pour le changement de comportement) organise depuis le 16 septembre une formation sur ledit thème à l'hôtel En Vrac situé au Mont Ngafula.

Durant cinq jours, les participants vont ainsi renforcer leurs capacités dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations liées aux violences sexuelles associées au VIH-sida. Pour ce faire, ils vont, grâce à la facilitation des Prs Aimé Kayembe et Philippe Tonda de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic), améliorer leurs connaissances sur la représentation stéréotypée de rôle féminin et masculin dans la société congolaise; augmenter le volume des thèmes qui améliorent l'image de la femme et de la jeune fille dans les programmes des médias; produire un guide des ressources sur les violences sexuelles associées au vih-sida; améliorer qualitativement le contenu des informations sur les violences sexuelles.

Il va sans dire que la situation des violences sexuelles ne concerne pas seulement les zones de conflit à l'est du pays et ce ne sont pas que les militaires qui commettent ces actes. Aujourd'hui, la ville de Kinshasa n'est pas épargnée par ce phénomène qui sévit dans les familles, les Églises, les milieux pro-

fessionnels, les marchés et dans la plupart des cas, ces violences se passent sans trop de bruits et les victimes se cachent sous silence. Pour la directrice en charge de la promotion socio-économique au ministère du Genre, de la famille et de l'enfant, Esther Kamwana, qui a ouvert cet atelier, vu l'ampleur que prend ce phénomène, il faut la mobilisation de tous. Et le rôle des médias dans cette lutte est non moins important.

« *La mobilisation de tous les acteurs sociaux surtout les médias est requise parce que les médias constituent un espace de socialisation de valeurs positives d'où l'intérêt de cet atelier pour vous outillez sur cette question...* ». De son côté, le Pr Aimé Kayembe indique que selon une étude menée par l'Union congolaise de femmes des médias, il a été démontré noir sur blanc que le traitement des questions liées au genre couvre seulement 17%. En outre, il y a des contraintes qui font que les médias soient limités à traiter des questions sur le genre. Il s'agit notamment des personnes qui financent les organes de presse, des partis pris des certains organes presse sur ces questions. Puisque les violences sexuelles et le VIH constituent un problème de santé, de développement et de sécurité, le Pr Aimé appelle les journalistes à accorder un intérêt soutenu à cette question pour prévenir la communauté des conséquences graves qui en découleraient.

A.Nz.

LIFDED

L'ONG sensibilise sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire congolais

L'action appuyée par le Programme d'appui à la réforme de la justice (Parj) a visé les populations de Maluku et Nsele.

La Ligue des femmes pour le développement et l'éducation à la démocratie (Lifded) a lancé, le 14 septembre, la campagne de sensibilisation et d'information de la population des communes urbano-rurales de Nsele et Maluku sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire dans le pays.

Cette action a été motivée par le constat selon lequel l'accès à la justice a toujours constitué un problème en RDC à cause de la méfiance de la population vis-à-vis de l'appareil judiciaire du pays caractérisé par un dysfonctionnement sans pareil.

L'activité s'est attelée à expliquer à la population de cette partie de la capitale congolaise les droits et les devoirs de la personne humaine ainsi que les textes légaux sur les droits de l'enfant. Il a également été fait mention de l'ordonnance-loi du 11 avril, sur le fonctionnement et l'organisation de l'appareil judiciaire en RDC.

Attachement au savoir

L'engouement manifesté par la

population de cette partie de Kinshasa a démontré l'importance de l'activité menée par la Lifded. Parmi les modules exploités lors de cette campagne synchronisée, on a noté celui soutenu par la chargée des programmes de la Lifded, Denise Kasela, axé sur les droits de l'enfant. L'oratrice a basé son intervention sur la Convention des droits de l'enfant, particulièrement sur les principes fondamentaux de justice pour mineurs. Dans le cadre de cette campagne, la Lifded prévoit, le week-end, une autre activité à Menkao.

On rappelle que la Lifded a organisé en 2005 pendant une semaine, dans la commune de Masina, la caravane d'une bibliothèque ambulante. Cette dernière avait pour objectif de permettre aux populations, principalement les femmes, d'accéder à l'information et aux différents supports traitant des droits humains, de la démocratie, des acquis du processus de paix ainsi que de toute autre information et outil ayant trait à la transition en RDC.

Cette ONG créée à Kikwit, dans le Bandundu en 1993 par un groupe de femmes et d'hommes soucieux

d'impliquer la femme et les jeunes dans la lutte contre les violations permanentes des droits et l'ignorance sous toutes ses formes, est dirigée par Mme Grace Lula. Elle est active dans les activités d'éducation civique (promotion et protection des droits humains, démocratie, construction de la paix et transformation positive des conflits, etc.) et de développement à la base. En dehors du fonctionnement des organes, cette organisation organise des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation sur les droits humains de la femme, la résolution pacifique des conflits, la non-violence, la construction de la paix, les élections et la bonne gouvernance. Elle a activement marqué de ses empreintes les processus du Dialogue inter congolais dans le cadre des initiatives des femmes pour la réconciliation. Alors qu'elle participe régulièrement aux études spécifiques sur les questions de la femme et des enfants (projet d'amendement du Code de la famille), la Lifded a également été active pendant l'époque 1+4, ainsi que les périodes électorales et post-électorales qui ont suivi.

Lucien Dianzenza

FORMATION

Les journalistes à l'école de la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre

Animé par le souci de se créer un noyau des professionnels de médias outillés dans les questions des violences sexuelles et celles basées sur le genre associées au vih-sida, le projet C-change (communication pour le changement de comportement) organise depuis le 16 septembre une formation sur ledit thème à l'hôtel En Vrac situé au Mont Ngafula.

Durant cinq jours, les participants vont ainsi renforcer leurs capacités dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations liées aux violences sexuelles associées au VIH-sida. Pour ce faire, ils vont, grâce à la facilitation des Prs Aimé Kayembe et Philippe Tonda de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic), améliorer leurs connaissances sur la représentation stéréotypée de rôle féminin et masculin dans la société congolaise; augmenter le volume des thèmes qui améliorent l'image de la femme et de la jeune fille dans les pro-

grammes des médias; produire un guide des ressources sur les violences sexuelles associées au vih-sida; améliorer qualitativement le contenu des informations sur les violences sexuelles. Il va sans dire que la situation des violences sexuelles ne concerne pas seulement les zones de conflit à l'est du pays et ce ne sont pas que les militaires qui commettent ces actes. Aujourd'hui, la ville de Kinshasa n'est pas épargnée par ce phénomène qui sévit dans les familles, les Églises, les milieux professionnels, les marchés et dans la plupart des cas, ces violences se passent sans trop de bruits et les victimes se cachent sous silence. Pour la directrice en charge de la promotion socio-économique au ministère du Genre, de la famille et de l'enfant, Esther Kamwana, qui a ouvert cet atelier, vu l'ampleur que prend ce phénomène, il faut la mobilisation de tous. Et le rôle des médias dans cette lutte est non moins important. « *La mobilisation de tous les acteurs sociaux surtout les*

médias est requise parce que les médias constituent un espace de socialisation de valeurs positives d'où l'intérêt de cet atelier pour vous outillez sur cette question... ».

De son côté, le Pr Aimé Kayembe indique que selon une étude menée par l'Union congolaise de femmes des médias, il a été démontré noir sur blanc que le traitement des questions liées au genre couvre seulement 17%. En outre, il y a des contraintes qui font que les médias soient limités à traiter des questions sur le genre. Il s'agit notamment des personnes qui financent les organes de presse, des partis pris des certains organes presse sur ces questions.

Puisque les violences sexuelles et le VIH constituent un problème de santé, de développement et de sécurité, le Pr Aimé appelle les journalistes à accorder un intérêt soutenu à cette question pour prévenir la communauté des conséquences graves qui en découleraient.

Aline Nzuzi

AFRIQUE

Vingt ans pour amortir un projet d'infrastructure d'énergie renouvelable

L'échéance contraint les dirigeants et institutions du continent à s'inscrire dans une vision et une stratégie basées sur le long terme, avec un schéma directeur consensuel de développement du système énergétique.

Selon une chronique publiée sur le site spécialisé Ecofin, le projet des énergies renouvelables en Afrique n'est pas compromis si les pays intéressés s'efforcent à réunir les conditions nécessaires à son développement. Et il se dégage bien des avantages à investir dans ce secteur. En effet, il y a d'abord la facilité pour un État africain de mettre sur pied une centrale d'énergie renouvelable, en raison de la maîtrise actuelle des technologies utilisées.



Panneau solaire

L'autre avantage repose sur la capacité d'installer rapidement et surtout sa portée immédiate. Toutefois, il y a l'élément majeur lié au financement, une autre condi-

tion indispensable pour faire avancer le projet. Certes, le gros des financements recherchés pour mettre en œuvre un tel projet budgétivore doit essentiellement

provenir des institutions internationales spécialisées, opérant au sein de la Banque mondiale ou encore de la Banque africaine de développement. Il est important de réussir les montages financiers. Les systèmes de garantie souveraine proposés par ces institutions internationales de financement du développement sont loin d'offrir les conditions optimales mais ils restent incontournables. Rien n'empêche les pays africains de réfléchir sur d'autres voies, notamment la mise en œuvre, en coopération avec la communauté internationale, des mécanismes de garantie standardisés, facilitant l'afflux de capitaux privés vers des projets d'infrastructures en Afrique. L'autre inquiétude à l'essor des énergies renouvelables en

Afrique est la subvention accordée systématiquement aux énergies traditionnelles.

Cela a pour effet de casser la compétitivité des énergies renouvelables. Selon l'auteur de la chronique, le continent africain peut davantage s'appuyer sur ce secteur pour résoudre en grande partie et durablement le déficit énergétique dans la desserte de l'énergie par les sources traditionnelles.

Cette initiative aurait aussi pour résultat de ne pas éroder le pouvoir d'achat des usagers.

Les plus gros bénéficiaires sont sans aucun doute les entreprises et les classes moyennes africaines qui se ruinent en recourant aux sources alternatives lors des délestages.

Laurent Essolomwa

HALLE DE LA GOMBE

«C'est urgent !» vole la vedette à la soirée Afriq'Anim'Action

Accueilli par une salve d'acclamations, l'aventure d'Armel Pululu avait plu unanimement au public venu à la restitution des ateliers de formation aux métiers du cinéma d'animation à l'Institut français le 13 septembre.

Des neuf dessins animés projetés vendredi dernier à la Halle de la Gombe, il n'en est pas un seul qui ait tant amusé que la réalisation du peintre Armel Pululu. La projection de C'est urgent !, court métrage de six minutes, était ponctué de rires et d'exclamations d'un public visiblement content d'y assister. Enfants accompagnés de parents, jeunes et moins jeunes ont réservé le même accueil enthousiaste au film d'animation qui portait l'histoire insolite d'une ambulance et de ses brancardiers. C'est urgent !, vedette incontestable de la soirée Afriq'Anim'Action avait contribué à l'humeur joyeuse de la cérémonie de présentation des films d'animation

produits au cours d'une série de sessions d'ateliers. En cours d'élaboration, ce dessin animé compté parmi les six réalisations de jeunes auteurs congolais a été vu dans sa version bêta. Mais l'effet n'en a pas été moins concluant sur le public. Trois autres dessins animés locaux ont reçu un accueil presque tout aussi favorable du public. Il s'agissait respectivement de La Vie continue de Carlos Kalonji, Impokotoyi de HénoK Bombolo Wathou et de Rêve de chien de Jourdain Kielukesu, le benjamin de l'équipe. La soirée organisée par le Studio Malembe Maa n'est pas prête d'être oubliée. Déroulée en trois parties, elle a réservé une part à son administrateur, Jean-Michel Kibushi au travers de la projection de son dessin animé en stop motion, Prince Loseno, une réalisation de 2004 qui n'en était d'ailleurs pas à sa première à la Halle de la Gombe. Les dix-sept premières minutes consacrées à la pre-

mière série de quatre dessins animés ont lancé l'événement de vendredi. S'en est suivie la seconde qui s'est étendue sur les vingt-sept minutes des cinq autres dessins animés. La soirée Afriq'Anim'Action s'est achevée sur la remise des attestations de stage aux bénéficiaires du « Programme de coopération ACP-UE » d'appui au cinéma et à l'audiovisuel, financé par le Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne (UE) (les 9^e et 10^e FED) par l'ambassadeur de l'UE. Œuvrant dans les coulisses, l'équipe technique dont les couturières en charge de l'habillage des marionnettes des dessins animés en stop motion comptaient aussi parmi les heureux récipiendaires du 13 septembre. Comme clou à la soirée, les réalisateurs précités se sont prêtés avec joie aux questions de l'assistance visiblement ravie d'y avoir passé du bon temps.

Nioni Masela

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe déjà à Rabat pour défier FUS

Qualification en poche depuis sa victoire sur Entente Sétif d'Algérie le 14 septembre à Lubumbashi, le TP Mazembe joue, le 21 septembre à Rabat, contre Fath Union Sport (FUS) du Marco, en dernière journée de la phase des poules de la 10^e édition de cette compétition.

C'est depuis l'aube du mardi que la délégation du club de Lubumbashi a joint la capitale marocaine après neuf heures de vol à bord du MD83. Mazembe a établi son quartier général au Golden Tulip Hôtel de Rabat. Le coach Patrice Carteron a emmené vingt-six joueurs pour ce match important. Trois joueurs ont embarqué à partir d'Abidjan lors d'une escale, il s'agit des Maliens Cheibane Traore, Alou Bagayoko et Salif Coulibaly, qui ont joué avec la sélection malienne à Blida contre l'Algérie en dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014. Mais Salif Couli-

baly n'est pas qualifié pour jouer ce match contre FUS. Les joueurs retenus sont donc Robert Kidiaba, Joël Kimwaki, Jean Kasusula, Éric Nkulukuta, Mao Kasongo Kabiona, Sunzu Stopila, Hervé Ndonga, Trésor Mputu, Given Singuluma, Éric Bokanga, Nathan Sinkala, Bwana Ali Samatta, Ousmane Cisse, Hichani Himonde, Rainford Kalaba, Daniel Adjei, Solomon Asante, Aimé Bakula, Gladson Awako, Yaw Frimpong, Cheibane Traoré, Patrick Ilongo Saddam, Richard Kissi Boateng, Thomas Ulimwengu, Boubacar Diarra et Alou Bagayoko. Avant de prendre l'avion pour Rabat, l'entraîneur Patrice Carteron a souligné l'importance du match. «Nous devons terminer en tête du classement et c'est ce que le président et tous les supporters attendent de nous. Bien que qualifié, je ne donne aucune promesse pour ce match face à FUS», a-t-il déclaré sur le site officiel du club, pré-

sant que Mazembe est arrivé à temps à Rabat afin de mieux préparer le match. L'on rappelle que Mazembe est premier du groupe B avec dix points engrangés. CA Bizertin de Tunisie est deuxième avec huit points. FUS est troisième avec cinq points alors qu'Entente Sétif d'Algérie est lanterne rouge avec trois points. Dans le groupe A, le CS Sfax de Tunisie mène la barque avec treize points, suivi de Stade Malien (sept points), Étoile du Sahel de Sousse de Tunisie (cinq points) et St Georges d'Éthiopie (trois points). En dernière journée, CS Sfaxien sera opposé au Stade Malien, alors que Saint-Georges reçoit, à Addis-Abeba, Étoile du Sahel de Sousse. Les deux premiers de chaque groupe accéderont en demi-finale. L'on rappelle que c'est l'AC Léopards de Dolisie, actuellement en Ligue des champions, qui a remporté le trophée de la C2 africaine en 2012.

Martin Enyimo

DGDA

Les agents et cadres formés sur les règles d'origine

Ce renforcement des capacités a constitué l'un des axes prioritaires du plan d'action 2013 de l'administration douanière de la RDC afin d'améliorer le niveau des recettes, de faire la promotion du civisme fiscal et de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Pendant cinq jours, soit du 9 au 13 septembre, les agents et cadres de la Direction générale des Douanes et accises (DGDA), les délégués des ministères des Mines, de l'Industrie, de l'Économie et commerce et de l'Agriculture ont pu se rendre compte du rôle combien indispensable des règles d'origine dans le commerce mondial. Les participants à ces assises ont été édifiés notamment sur le contexte international et les aspects généraux, l'accord de l'Organisation mondiale du commerce, l'état des lieux de l'harmonisation des règles d'origine, la comparaison entre les règles d'origine préférentielles et non préférentielles et le rôle de la douane dans les règles d'origine. Les règles d'origine dans les groupements économiques régionaux (Comesa-Sadc-CEAC), le système des préférences généralisées, les accords de partenariat économique, le dossier recette de l'organisation mondiale des douanes, la vérification de l'origine, les renseignements contraignant sur l'origine, les directives de l'organisation mondiale des douanes, la certification d'origine ainsi que la fraude sur l'origine figurent aussi sur la liste des cours dispensés aux agents et cadres de l'administration douanière. Pour concilier la théorie à la pratique, les participants ont complété ces sujets par des exercices afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances, pour non seulement exploiter dans l'exercice de leurs fonctions, mais aussi partager avec leurs collègues. Le DG des Douanes et accises, Deo Rugwiza Magera, qui a remis des certificats aux participants à l'issue de l'atelier, n'a pas manqué de rappeler le rôle combien important de la détermination du pays d'origine des marchandises. Selon qu'il s'agit des règles d'origine préférentielles ou non préférentielles, ce geste, a-t-il souligné, peut influencer l'application du taux des droits de douane à imposer sur les marchandises. À cet effet, le patron des Douanes et accises a fait un rappel des précédentes assises organisées dans ce même cadre. Il a cité notamment le séminaire sur la lutte contre la fraude douanière, l'atelier sur la procédure contentieuse ainsi que les quatre sessions de formation sur l'initiation au code des douanes organisées dernièrement.

Gypsie Oïssa Tambwe

MUSIQUE

L'album "Adamu na Eva" sur le marché du disque

La sortie du nouvel opus de Félix Wazekwa est prévue pour ce 19 septembre. Il succède à l'album « Mémoire ya nzambe » sorti en 2010 et au single « Haut les mains » mis sur le marché en 2011.

« Adamu na Eva » est un album de dix chansons. Il contient des titres tels que le générique « On va vous appeler », les chansons « Livre saint », « Boxeur K.O » ou encore « Nzoy ». Cette dernière exploite le thème de la bonne gestion des relations humaines, du respect des droits et des libertés des uns et des autres. « Il faut laisser du temps à l'abeille de faire du miel et ne pas la contrecarrer tout le temps au risque de vous faire piquer ». Tel est le message central de cette chanson, apprend-on. Félix Wazekwa justifie le choix du titre « Adamu na Eva » par le fait qu'il rappelle que tous les êtres humains sont les descendants de ces deux premiers êtres humains. Le but de l'album, soutient-il, est de rappeler que nous sommes tous les hommes sont des frères quelles que soient les différences de peau, de race ou de langue. L'artiste Lutumba Simaro a de nouveau participé à la réalisation de cet opus. Le poète Simaro avait déjà pris part à la réalisation de l'album « Mémoire ya Nzambe » où il répondait à certaines questions posées par Félix Wazekwa dans le titre éponyme. Dans ce nouvel album, les deux artistes se livrent à nouveau à un entretien sur des questions d'ordre existentiel.

Patrick Kianimi

MUSIQUE

Le général Canta Moutima de retour avec l'album « Résurrection »

Produit par Yves Lisney Production, l'album compte dix titres : six nouveautés et quatre anciens succès qui ont fait la renommée de l'artiste musicien dont les heures de gloire remontent aux années 1970.

Résurrection est à la fois le titre de l'album, la renaissance de l'artiste mais aussi le retour à la vie de Canta Moutima, victime d'un grave malaise le 8 février 2012 à Brazzaville lors des animations en guise d'adieu à Nino Malapet, ancien chef d'orchestre des Bantous de la capitale, décédé le 29 janvier 2012.

Canta Moutima fut transporté d'urgence à l'hôpital dans un état alarmant avec une clavicule fracturée qui va l'obliger à rester vingt-deux jours dans le coma. Au CHU, il subira aussi une intervention chirurgicale pour une tumeur au foie. En convalescence à Nkayi, sa ville natale, il va faire une rechute qui nécessitera une deuxième intervention chirurgicale qui s'est déroulée à l'hôpital de base de la localité. Depuis, près de six mois, il est à Pointe-Noire. C'est grâce à Yves Lisningou, dit Lisney, qu'il vient de sortir cet album. « *Je me sens comme un miraculé. J'étais mort. Grâce à Dieu, je suis revenu à la vie* », a-t-il dit.

Dans une rumba classique fredonnée aux sons de la guitare des années 1960 et 1970, accompagnée de magnifiques chœurs, le général Canta Moutima fait revivre dans *Résurrection* les vieilles sensations de la musique d'alors avec Monica, Entourage, Boma l'heure, Karachika, Losambo en se servant des faits courants de la société où la vie conjugale est au cœur de ses interprétations.

Nostalgique de son riche passé musical, le général Canta Moutima emporte les mélomanes dans les vieux succès de la chanson qui ont fait sa réputation comme Clémence chantée avec feu

Kaya Mathos mwana Mukamba dans Sakomansa mais aussi Yandi ngongo, Pierreta, Mouendo-mpimpa. Dans l'opus, il dédie Afrique ya Denis Sassou Nguesso au président de la République pour son brillant mandat à la tête de l'Organisation de l'unité africaine puis à l'Union africaine. L'album est actuellement dans les bacs chez tous les grands disquaires de la place.

Le général Canta Moutima, de son vrai nom Joseph Massala-Moutima, est né le 15 décembre 1953 à Brazzaville. Très jeune, il est atteint par le virus de la musique qui l'amène à Kinshasa après des prestations en amateur à Brazzaville. Dans la grande cité kinoise, il intègre en 1974 l'orchestre Bakuba Mayopi de Madilu System, dont il sera le deuxième élève après Nzaya Nzayadio. Dans cet ensemble musical, il sort Zunguluké osali ngai boyé, son premier disque 45 tours. En 1976, il rejoint l'orchestre Super Boboto (SBB) et sa tête d'affiche, Kaya Mathos mwana Mukamba, qui sera son mentor. À la dislocation de SBB en 1978, il crée en compagnie de ce dernier l'orchestre Sakomansa yeto na yeto à Nkayi. Un groupe qui va le révéler au grand public avec la chanson Clémence devenue un classique de la chanson moderne congolaise. Quand disparaît ce groupe avec la mort de son maître à jouer, Kaya Mathos, Canta Moutima prête son talent et son expérience à plusieurs ensembles de la place tels les Bantous de la capitale et ses icônes Ganga Edo et Nkouka Célestin.

Hervé-Brice Mampouya

Programme des obsèques

Sauve-Gérard Ngoma Malanda, Chroniqueur culturel, présentateur de l'émission « *Cultura* » sur Télé Congo, Noël Ngoma Malanda, agent retraité de l'Asecna, docteur Joly Serge Ngoma, Clémence Ngoma, sœur Virginie Marie Ngoma de la communauté de Saint Joseph de Cluny, Bienvenu Nazaire Ngoma, Gervais Noël Ngoma Malanda, agent de l'Asecna, Laure Ghyslaine Ngoma, Claudia Emma Ngoma et toute la famille Mpandzou portent à la connaissance de tous que le programme des obsèques de leur regrettée mère, épouse et enfants se présente comme suit :
Vendredi 20 septembre 2013 :
9h00 : levée du corps de la morgue de Makélékélé ;
10h00 : recueillement au domicile familial sis au 1186 rue Biza Makélékélé Brazzaville, arrêt de bus Sénégalais après le Marché Bourreau ;
12h00 : messe de requiem en l'église Saint Charles Lwanga de Makélékélé ;
13h00 : départ pour le cimetière de la mission catholique de Linzolo
17h00 : Retour sur Brazzaville/ fin du programme



In memoriam

19 septembre 2010 – 19 septembre 2013
Voici trois ans qu'il a plu au Tout Puissant de rappeler à lui notre chère épouse, mère et grand-mère Lombobo née Assa Bernadette (Béna – la maîtresse). En ce triste anniversaire le veuf Maurice Lombobo Champro, les enfants Lombobo et la petite fille Bénie rient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.
A cet effet, une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 22 septembre à 6h 15mn en la paroisse Sainte Marie de Ouenze Brazzaville.



POTO -POTO

RC Gueston remporte le tournoi de football « Vacances enchantées »

Organisée du 4 août au 15 septembre par le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Jean de Dieu Kourissa, la troisième édition du tournoi multidisciplinaire visait à rassembler les jeunes autour d'activités sportives et culturelles afin de leur éviter l'oisiveté.

failli gâcher la fête après l'égalisation de son adversaire dans le temps additionnel, a trouvé son salut au terme de la fatidique épreuve des tirs au but. Outre la prestigieuse coupe mise en jeu, le Racing club Gueston a glané le trophée de meilleur joueur grâce à Gyoval Ntota.

Chez les poussins, la palme d'or est

jeunes. ASBM, vainqueur du tournoi de Nzango corporatif

Cette équipe s'est adjugé le trophée mis en jeu en battant en finale les femmes d'ANAC, 48-42. À la mi-temps, ASBM menait 28-18. Abo sport, de son côté, a occupé la troisième place. Au niveau du Nzango regroupant les équipes du quartier, la première place est occupée par Diamous-quette ; la deuxième par Mères africaines et la troisième par Agence Koweit. S'agissant du tournoi de tennis de table, Bakel Bourgeois est arrivé en tête du classement, suivi de Dany Obinza et d'Arxy Gauchy. Au niveau du jeu de dame, la première place est occupée par Nianga, secondé par Franck Manguébé et Champion. Enfin, la compétition de pétanque a été remportée par la paire Jagger-Ondzé, talonnée par le duo Baker-Chris.

Le député Jean de Dieu Kourissa a rappelé que c'était une joie pour la jeunesse de Brazzaville et celle de Poto-Poto en particulier.

Aujourd'hui, ce sont les meilleures équipes qui ont gagné, demain ce seront d'autres qui gagneront. « *Nous sommes au service de la jeunesse, et celle-ci est sacrée. C'est pour cela que nous avons mis notre mandat au service de cette jeunesse que nous souhaitons encourager dans tous les domaines aussi bien dans le secteur des entreprises privées que dans le domaine des sports. Personne ne sera laissé au bord de la route* », a conclu Jean de Dieu Kourissa.

Parfait Wilfried Douniama



Jean de Dieu Kourissa remettant le trophée de meilleur joueur à Abdoul Koné ; crédit photo adiac

Le Racing club Gueston a remporté la compétition de football chez les seniors en s'imposant en finale 3-2 aux tirs au but devant AS Kazamar, après un score de parité 1-1, à l'issue du temps réglementaire. L'équipe championne qui a

revenue à Cara qui s'est imposé 1-0, en levée de rideau devant l'Étoile du foyer. La troisième place est occupée par la formation du FC Real. Abdoul Koné de Lyon a été, quant à lui, désigné meilleur joueur de la compétition chez les

OYO - CUVETTE

Le gymnase victime d'actes de vandalisme

Construit par le gouvernement congolais dans la sous-préfecture d'Oyo, ce gymnase d'une capacité de près de 2.000 places assises, a été saccagé lors du championnat d'Afrique des Nations cadettes et juniors filles qui vient de se dérouler dans le département de la Cuvette.

En effet, lors de la défaite des Diables rouges juniors face à l'équipe angolaise en demi-finale du 19e championnat d'Afrique des Nations, 32-35, le grand public venu encourager l'équipe nationale, ayant mal digéré la défaite, s'est acharné contre l'infrastructure. Les spectateurs ont non seulement cassé les baies vitrées d'une sortie de la grande salle du gymnase mais ils ont aussi arraché deux sièges. Le directeur général du gymnase, François Ndéké, déplore ce comportement. « *Nous condamnons le comportement de notre public vis-à-vis de ce précieux cadeau du président de la République qui vient à peine d'abriter sa deuxième compétition continentale. C'est pourquoi*



François Ndéké

nous demandons à l'État de nous affecter le personnel nécessaire pour assurer la sécurité et l'entretien du gymnase car, jusqu'à présent, nous n'avons pas de subvention pour faire face à ce genre de problèmes », a-t-il indiqué avant de poursuivre : « *À l'entrée du stade il n'y a même pas de sentinelle pour gérer le portail. Les gens rentrent et sortent sans être inquiétés.* »

Notons que tout autour du gymnase, se trouvent des terrains de football et un terrain d'entraînement pour les sports de main.

François Ndéké a par ailleurs invité

les fédérations sportives à utiliser l'infrastructure pour l'organisation des compétitions. « *Le stade est désormais disponible à tous ceux qui veulent organiser des compétitions. Nous lançons un appel à toutes les fédérations et ligues de venir organiser leurs compétitions à Oyo où les conditions sont commodes pour toutes les disciplines en salle, sachant qu'il y a près de deux mille places assises* », a conclu le directeur général du gymnase, heureux des compétitions qui viennent de se dérouler dans ce gymnase.

Charlem Léa Legnoki

MONDIAL 2014

Dix qualifiés pour les barrages et huit matchs sur tapis vert

Les dix heureux élus pour le tour de barrages du Mondial 2014 sont désormais connus : l'Éthiopie, la Tunisie, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, le Burkina et le Sénégal ont ainsi rejoint l'Égypte, la Côte d'Ivoire et l'Algérie, déjà qualifiés avant cette ultime journée.

Mais, pour la huitième fois depuis le début de ces éliminatoires, le verdict sportif d'une rencontre, celle opposant la Tunisie et le Cap-Vert (0-2), a été modifié sur tapis vert, envoyant les Aigles de Carthage au tour suivant. Un nombre bien trop élevé d'erreurs administratives qui interpelle acteurs et observateurs du football africain.

Méritants sur le terrain, les Requins bleus du Cap-Vert n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Vainqueurs 2-0 en Tunisie, les Capverdiens ont finalement perdu le gain du match, et de fait la première place du groupe, après la validation par la Fifa de la réserve tunisienne. La Fédération tunisienne a porté réclamation en raison de la présence sur le terrain de Varela, pourtant suspendu.

Une erreur grossière qui s'ajoute à une litanie, huit en comptant celle-ci, de bourdes, qui n'honorent pas forcément leurs auteurs. Deux cas de figure se sont présentés : des joueurs suspendus alignés sur le terrain (le Togolais Romao, le Capverdien Varela, l'Éthiopien Teshome...), mais aussi des naturalisations de complaisance ou non conformes aux exigences de la Fifa (Zengue pour le Burkina, Mousso pour le Gabon, Nsue pour la Guinée équatoriale...). Signalons d'ailleurs que la réserve de la Fécofoot concernant Mahamane Cissé, Malien devenu Nigérien dans les jours précédant le match, n'a pas été jugée recevable par la Fifa.

Longtemps premiers de leur groupe, au sein duquel deux matchs ont été acquis sur tapis vert, dont un pour le Congo, les Diables rouges se sont fait coiffer sur le poteau par le vice-champion d'Afrique burkinabé. Une élimination qui laisse un goût amer à tous les supporters de la sélection congolaise.

Mais globalement, la logique est respectée en Afrique puisque tous les cadors sont présents au dernier tour (11-15 octobre et 15-19 novembre). Le tirage au sort des têtes de série par la CAF devrait permettre au football africain d'avoir une armada crédible au Brésil puisque la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Algérie, la Tunisie et le Nigeria sont, théoriquement, protégés par leur statut. Mais nul ne doute que les outsiders que sont le Cameroun, l'Égypte, l'Éthiopie, le Sénégal et le Burkina ne leur dérouleront pas le tapis... rouge.

Camille Delourme

HANDBALL

Jadore Kanga invite les dirigeants sportifs à s'intéresser aux joueurs de l'hinterland

La médaillée de bronze du huitième championnat d'Afrique des Nations cadettes qui s'est disputé récemment à Oyo, a lancé son invite au cours d'un entretien avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

Jadore Kanga, 15 ans, a fait ses premiers pas de handball à l'école primaire d'Oyo avant d'intégrer l'équipe de la sous-ligue de cette localité. En mars 2011, elle est repérée par les dirigeants d'Abo sport à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, pendant que se déroulait le tournoi de handball de la Fondation Édith-Lucie-Bongo-Ondima (FELBO). L'année suivante, la latérale droite de l'équipe d'Oyo rejoint le championnat communal de Brazzaville où, la même saison, elle décroche le championnat communal avec l'équipe d'Abo sport junior, avant de réitérer cet exploit lors de la même compétition en 2013. En 2012, elle est également sacrée vice-championne à l'issue du championnat national édition B à Dolisie. Sa pertinence au poste de latérale droite faisant l'unanimité, le staff technique de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) n'hésita pas à la convoquer à l'équipe nationale cadette qui à défaut de l'or, a gagné la médaille de bronze du championnat d'Afrique de la catégorie organisé récemment à Oyo, synonyme de la qualification au championnat du monde prévu l'année prochaine en Macédoine. Ce beau début de carrière permet à la joueuse de rêver plus haut.

« Je suis très satisfaite de mes débuts car je ne savais pas que j'avais toutes ces qualités. Je dois continuer à travailler dur pour faire une carrière internationale », a indiqué l'une des pièces maîtresses d'Abo junior. « Les sous-ligues du Congo disposent de talents qui périssent par manque de championnat de haut niveau », a-t-elle renchéri tout en demandant aux gérants du handball d'avoir plus d'égard vis-à-vis des joueurs de l'hinter-

land. Jadore Kanga a également remercié les dirigeants de son club. « Je dois travailler davantage et améliorer ma performance chaque saison pour honorer mon président, Jean-Claude Ibovi, qui m'a fait partir d'Oyo pour Brazzaville, mes encadreurs techniques, notamment le coach Capsy qui m'a

initié à la pratique de la discipline, le coach Fonfon qui m'avait détectée, sans oublier mes parents qui m'ont fait confiance en me laissant affronter ma vie loin d'eux », a-t-elle martelé avant de remercier la Fondation Édith-Lucie-Bongo-Ondima grâce à laquelle, à travers son tournoi de handball en 2011 à Owando, elle a été repérée.

Enfin, la joueuse a invité tous les joueurs et joueuses évoluant



Jadore Kanga

dans les sous-ligues à toujours donner le meilleur d'eux-mêmes car on ne connaît jamais le jour de son salut. Aux dirigeants de handball, elle les conseille de ne pas se limiter aux championnats de Brazzaville et de Pointe-Noire, car beaucoup de talents restent cachés dans les sous-ligues.

Charlem Léa Legnoki

CHAN 2014

Les adversaires du Congo dévoilés

Les Diables rouges négocieront leur ticket pour les quarts de finale devant le Ghana, l'Éthiopie et la Libye.

Le tirage au sort de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations a eu lieu ce 18 septembre au Caire. La compétition se disputera du 11 janvier au 1er février en Afrique du Sud sans la Tunisie, tenante du titre qui n'a pu valider son ticket. Seize pays qualifiés ont été répartis dans quatre poules de quatre chacune. Le Congo, qui découvre la compétition, est placé dans le groupe C, pas du tout facile au regard des forces en présence. Il livrera son premier match le 13 janvier face au Ghana. Finalistes de la première édition de la compétition en 2009 en Côte d'Ivoire, les Black Stars, qui avaient quitté deux ans plus tard la compétition dès le premier tour en enregistrant trois défaites en autant de matchs, tenteront d'améliorer leur image des grandes Nations du continent. Les Diables

rouges feront leur deuxième sortie le 17 janvier devant l'Éthiopie qui, comme eux, joue pour la première fois la compétition. Mais l'Éthiopie est une équipe en pleine progression. Elle l'a démontré lors de la dernière coupe d'Afrique des Nations mais aussi lors des éliminatoires de la Coupe du Monde en atteignant les barrages. Les Congolais livreront leur dernier match de poules le 21 janvier contre la Libye, qui était présente à la première édition mais n'avait pas atteint le second tour. Les Libyens arriveront en Afrique du Sud dans le but de faire mieux qu'en 2009. Les Diables rouges seniors, absents des grands rendez-vous continentaux 13 ans durant, saisiront à coup sûr cette opportunité pour signer leur retour au tout premier plan. La date de la compétition étant connue, les adversaires aussi, les autorités sportives doivent à leur tour réunir toutes les conditions afin d'assurer aux Diables rouges une bonne préparation sans

laquelle il leur sera difficile d'atteindre même les quarts de finale. L'Afrique du Sud, pays hôte de la compétition, est logée dans le groupe A avec pour adversaire le Mali, le Nigeria et le Mozambique. Le groupe B mettra aux prises le Zimbabwe, l'Ouganda, le Burkina-Faso et le Maroc. Le groupe D verra s'affronter la RD-Congo, vainqueur de la première édition, le Gabon, le Burundi et la Mauritanie.

Le Chan est une compétition initiée par la Confédération africaine de football (CAF) pour rendre un hommage aux footballeurs évoluant dans leurs pays respectifs. C'est une plateforme, a dit le deuxième vice-président de la CAF, pour les joueurs locaux qui peuvent ainsi se montrer au monde. Le Chan, rappelons-le, est la deuxième compétition sur le continent après la Coupe d'Afrique des Nations. Il suscite désormais un intérêt énorme pas seulement en Afrique, mais au delà, commente la CAF.

James-Golden Éloué

CÔTE D'IVOIRE

L'Unesco et la BAD de nouveau à Abidjan

Pour le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan-Duncan, qui recevait le 13 septembre la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, venue inaugurer le bureau national de l'organisation, le retour de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Unesco constituent des preuves tangibles du retour de la paix et de la réconciliation dans le pays.

Irina Bokova, qui a rencontré le président Alassane Ouattara, a dit voir dans la mise en service de la représentation de l'Unesco, le « symbole du lien privilégié », unissant l'institution et la Côte d'Ivoire. Dans son commentaire au sujet de la commémoration du cinquantième de l'Union africaine dont le thème principal était « la renaissance africaine », la directrice générale de l'Unesco a déclaré que l'effectivité de cette renaissance ne pouvait être possible qu'avec l'éducation et la formation des jeunes. Elle a ajouté que la renaissance africaine passait par le dialogue interculturel, la prévention des conflits, la promotion de la diversité culturelle comme source de créativité, la coopération scientifique pour la gestion durable des ressources forestières. Irina Bokova a souhaité que la représentation de l'Unesco en Côte d'Ivoire soit « un lieu de dialogue et d'échanges pour fédérer les énergies au service de la Côte d'Ivoire ».

La représentation de l'Unesco à Abidjan a été délocalisée en 1996 à Accra (Ghana).

Noël Ndong